

RD-CONGO



300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2590 - JEUDI 21 AVRIL 2016

DÉPÔT DE LA REQUÊTE À LA COUR CONSTITUTIONNELLE

La majorité présidentielle s'explique

Le porte-parole de la majorité présidentielle (MP) a réaffirmé, au cours d'un récent point de presse, le droit légitime pour sa famille politique de recueillir l'avis de la Cour constitutionnelle sur le sens réel de l'article 70 et sa corrélation

avec d'autres dispositions concernant les mandats du chef de l'État, des sénateurs, des députés provinciaux et des gouverneurs.

L'alinéa aujourd'hui controversé dispose que le président de la République sortant

reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau président élu afin d'éviter un vide institutionnel.

Lors de son vote, cette disposition n'avait aucune visée présidentielle, note André Alain Atundu. Il déplore aujourd'hui le

chantage et la tentative de marchandage autour de cette disposition constitutionnelle. « À l'opinion de décider de quel côté se trouve un agenda caché », a-t-il martelé.

Page 12

CONSERVATION DE LA NATURE

Un réseau ouest-africain de trafic d'ivoires démantelé à Kinshasa

Les autorités de la RDC ont opéré, le 16 avril, à Kinshasa la saisie d'une cinquantaine de kilos d'ivoires (ivoires bruts et frais de récent braconnage) et procédé à l'arrestation de deux trafiquants d'ivoire qui étaient suivis depuis un certain temps par les membres des équipes de mise en œuvre du programme d'application de la loi. Cette deuxième vague d'arrestation opérée grâce au programme d'application de la loi soutenu



Des pointes d'ivoires saisies (DR)

par le Fonds mondial de la nature (WWF)/Traffic et ses partenaires locaux, a également permis de démanteler un important réseau ouest-africain de trafic d'ivoires à Kinshasa.

Ceci constitue un signal fort du gouvernement à vouloir éradiquer la criminalité faunique sous toutes ses formes et à respecter ses engagements internationaux dont ceux pris au titre de son Plan d'action national sur l'ivoire (Pani).

Page 12

GOSPEL DAY 2

Gospel light rafle la mise



Les quatre chefs de chœur lauréats par catégorie photo Rudy Yaone

Lauréat toutes catégories confondues de la deuxième édition le 16 avril, Gospel light est reparti du lycée Prince de Liège les mains chargées de son trophée assorti d'un prix composé de nouveaux instruments de musique et de la promesse d'enregistrement d'un single et de la réalisation de son clip vidéo. Arrivé en finale après s'être hissé au sommet de sa catégorie, le New genre, le groupe a, en effet, remporté l'épreuve ultime où il a fait

ses preuves en s'essayant dans le Folklore. Convaincu à l'unanimité par la prestation de ce groupe, le jury l'a proclamé vainqueur face à Asifiwe singers (lauréat Negro-spiritual), Libula (lauréat Folklore) et Baobab Voices of Kinshasa (lauréat Gospel américain). Dans l'ensemble, Gospel Light a fait une prestation plus remarquable que tous les autres, se convainc-t-on.

Page 13

LIGUE DES CHAMPIONS -CAF

WAC de Casablanca élimine Mazembe

La « Remontada » n'a pas eu lieu pour le tenant du titre Mazembe qui n'a hélas pu remonter son retard de deux buts concédés devant Wydad athletic club de Casablanca (WAC) au match-aller des huitièmes de finale de la ligue des champions

libaly avant d'être rejoints au marquoir par les Marocains à la 93e minute de la partie. Éliminé presque prématurément de la Ligue des champions, le TP Mazembe attend le tirage des huitièmes de finale de la Coupe de la confédération - où il est re-



TP Mazembe de Lubumbashi (DR)

- CAF. Peu inspirés et peu réalistes devant les buts malgré l'appui de leurs supporters du stade Mazembe de Kamalondo, les Corbeaux lushois ont été, malgré tout, les premiers à ouvrir la marque par Salif Cou-

versé - qui sera effectué le 21 avril. Cette épreuve opposera les qualifiés des huitièmes de cette coupe aux clubs reversés de la Ligue des champions.

Page 13

ÉDITORIAL

Bienvenue !

Oui bienvenue à la chaîne de télévision panafricaine Africanews qui a lancé hier ses premières émissions depuis son siège provisoire de Pointe-Noire. Créée par Euronews, qui s'est imposé en quelques années comme l'un des médias audiovisuels les plus regardés du monde, cette nouvelle chaîne d'information continue a toutes les chances de s'installer à bref délai dans le peloton de tête des organes de presse qui couvrent le continent.

L'expérience qu'elle a acquise dans la couverture des événements à l'échelle internationale et le professionnalisme des équipes qui la conduisent sont là pour garantir que l'actualité africaine sera traitée par ses journalistes de façon permanente, rigoureuse, exhaustive. Et l'on ne peut donc que se réjouir de voir ce projet, à la réalisation duquel le Congo a contribué de façon décisive, sortir des cartons pour devenir une réalité palpable qui projettera de notre continent l'image vraie d'un monde en pleine émergence.

Alors que débute cette grande et belle aventure il convient de rappeler que le siège et les services d'Africanews seront installés dans quelques mois en plein centre de Brazzaville. Son immeuble de treize étages, sur la façade duquel seront projetées en continu les émissions de la chaîne, fera partie d'un ensemble dédié à l'information, à la communication, à la culture qui s'affirmera certainement très vite comme l'un des pôles les plus attractifs du continent. Si rien ne vient retarder la concrétisation de ce grand projet il fera du quartier de MPila - où nous sommes nous-mêmes installés depuis longtemps - un lieu de rendez-vous et d'échange incontournable.

Au-delà du défi que constitue pour Euronews le lancement de cette nouvelle chaîne de télévision l'arrivée d'Africanews sur la scène médiatique mondiale porte en elle les germes d'une véritable révolution. Installée au cœur du Bassin du Congo la chaîne panafricaine traduira, en effet, par l'image et par le son les attentes, les espoirs, les ambitions d'une communauté de nations qui rassemblera bientôt le quart de l'humanité.

Bienvenue parmi nous à ceux qui ont fait en sorte que cette belle idée devienne réalité !

Les Dépêches de Brazzaville

SOCIÉTÉ CIVILE

La Caresco disposée à accompagner les nouvelles institutions de la République

La Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) a réitéré, le 19 avril à Brazzaville, dans une déclaration sa disponibilité et son engagement à accompagner les nouvelles institutions dans le cadre de la bonne gouvernance de la nouvelle République.

de prendre en compte les suggestions faites par le peuple dans sa diversité et à agir dans le sens de l'apaisement et du rassemblement des Congolais », a déclaré Bernard Yves Mahoungou Massila, président de la Caresco. Selon le président de cette institution, tous les préalables émis dans l'adresse de la Caresco, le 05 avril dernier, ont été pris en

vilégier la compétence dans le choix des acteurs publics et à agir toujours dans le sens de l'apaisement et du rassemblement des Congolais car c'est tout le sens à donner à l'institutionnalisation des valeurs de partage et de solidarité, une des recommandations du dialogue national de Sibiti 2015 ». Ladite institution de la société



Bernard Yves Mahoungou Massila, président de la Caresco (adnac)

La volonté de cette plateforme de la société civile à soutenir le gouvernement est conditionnée par plusieurs préalables.

« En rapport avec le discours inaugural du chef de l'Etat, nous tenons à rappeler que dans un message adressé en amont (le 05 avril), la Caresco avait demandé au président élu de la nouvelle République

compte par le Chef de l'Etat lors de son discours inaugural. « La Caresco s'est réjouie totalement et se retrouve dans ce message du Chef de l'Etat », a commenté le président de la Caresco. Par ailleurs, les membres du bureau exécutif national et ceux du commissariat national aux comptes y compris les présidents des réseaux de la Caresco ont proposé au président élu : « de pri-

civilie a convié la communauté internationale à accompagner en toute responsabilité la jeune démocratie congolaise pour son développement en vue d'atteindre son émergence.

Enfin, le président de la Caresco a rappelé que dans les nouvelles institutions consultatives qui ont été créées, une part belle a été réservée à la société civile.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mbooussa Gassia,
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsié Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉGION D'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Les directeurs généraux des douanes attendus à Abidjan

Les directeurs généraux des douanes de la région de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) de l'Afrique de l'ouest et du centre (AOC), vont se réunir du 25 au 29 avril prochain, à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, pour leur 21^e session annuelle.

Inscrite dans l'agenda des activités de la région OMD-AOC, cette rencontre sera l'occasion pour les participants de discuter de l'évolution de la stratégie régionale face aux défis actuels en matière de facilitation du commerce ; de gestion coordonnée des frontières ; de lutte contre la fraude et la criminalité transfrontalière etc. D'autres sujets tels que le leadership et le management, la gestion des ressources humaines, les douanes de la région AOC face au défi sécuritaire, seront également abordés.

Prélude à cette session annuelle, les experts des pays membres de ladite région se retrouveront pour une réunion du comité de Finances et Audit de l'AOC. Ces derniers examineront aussi le rapport d'évaluation des recommandations et décisions de la 15^e réunion du comité des ex-



Les directeurs généraux des douanes de l'AOC et SG de l'OMD posant avec l'ex chef d'Etat du Nigéria lors de la 20^e conférence

perts, de la 20^e conférence des directeurs généraux, de

ou un projet à cette prochaine conférence, les donateurs ou

la 20^e réunion des directeurs généraux s'était tenue à Abu-

recommandations de la 19^e conférence avant de pencher sur l'examen des rapports de la vice-présidence du secrétariat de l'OMD et des structures régionales. Le niveau des cotisations régionales ainsi que les sujets relatifs à l'émergence de différentes administrations des douanes de l'AOC étaient aussi abordés. La délégation de la République du Congo, dont la capitale avait abrité en 2009 la 14^e édition de cette conférence, sera conduite à Abidjan par le directeur général des douanes et des droits indirects, Jean Alfred Onanga.

Loquelle Mboussa Gassia

Cette rencontre avait pour but d'évaluer la mise en œuvre des recommandations de la 19^e conférence avant de pencher sur l'examen des rapports de la vice-présidence du secrétariat de l'OMD et des structures régionales. Le niveau des cotisations régionales ainsi que les sujets relatifs à l'émergence de différentes administrations des douanes de l'AOC étaient aussi abordés.

la conférence des donateurs et celui du sous-comité des directeurs généraux des douanes de l'Union africaine. Afin de proposer un programme

partenaires des pays de l'AOC tiendront aussi une conférence la veille du grand rendez-vous.

Rappelons que l'an dernier,

ja, au Nigéria, sur le thème : «*Pour une gestion coordonnée des frontières*». Cette rencontre avait pour but d'évaluer la mise en œuvre des

TOURISME

Le comité de pilotage valide la stratégie nationale et le plan directeur de développement durable

Les membres du comité de pilotage du projet d'élaboration de la stratégie nationale et du plan du développement durable du tourisme, se sont réunis le 20 avril 2015, à Brazzaville, sous les auspices du directeur du cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement, Léonard Niéré, pour valider le plan d'action dudit secteur.

Ce projet référentiel pour le Congo et jugé important par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), représente plusieurs clefs de voûte pour la création d'emplois et de richesses, et pour la réduction de la pauvreté. L'avenir du Congo en dépend et le Pnud entend rester aux côtés du Congo dans l'accomplissement de cette tâche. En effet, les questions d'environnement et de développement durable sont au cœur des activités menées par le Pnud à travers le monde. C'est dans cette optique qu'il s'est engagé à appuyer le Congo tout au long de ce processus, dont la finalité sera de doter le pays d'un outil opérationnel devant lui permettre de réaliser la vision qui consiste à établir à l'horizon 2030, les bases d'un développement durable, à travers la diversification de l'économie. «*Les conclusions de votre réunion sont fondamentales car elles permettront d'affiner et de guider la politique du gouvernement en vue de renforcer l'impact rapide du tourisme sur la croissance économique du pays et la création d'emplois. Il demeure essentiel d'ancrer cette stratégie dans une optique de développement durable et de l'arrimer ainsi aux Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en septembre 2015, dont la croissance économique et la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et la protection des écosystèmes font partie des 17 objectifs retenus dans ce nouvel agenda mondial*», a déclaré Ginette Camara Mondongou, au nom du représentant résident du Pnud au Congo. Cette réunion du comité de pilotage qui marque la fin du processus de planification va doter le secteur d'une politique touristique nationale et d'un plan stratégique de développement durable du tourisme, a déclaré le directeur du cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement à l'ouverture des travaux.

«*Ce projet a été, tout au long de l'année 2015, notre priorité du fait que le tourisme a été rangé parmi les secteurs prioritaires devant contribuer à la diversification de l'économie en vue de générer des emplois durables et contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté. Notre pays dispose en effet d'atouts incontestables pour faire en sorte que le secteur touristique soit ce moteur qui puisse impulser dans notre pays la marche vers le développement préconisé par le chef de l'Etat*», a dit Léonard Niéré.

Le projet validé

A l'issue de la quatrième réunion du comité de pilotage, cet important document qui répertorie les actions à mener dans les cinq années à venir pour impulser le développement du tourisme en République du Congo, a été validé ainsi que le rapport final du projet. «*Nous sommes très satisfaits du résultat que nous avons pu obtenir*», s'est réjoui le coordonnateur du projet, Antoine Kounkou-Kibouilou. Rappelons que ce projet a démarré en mars 2015 et en 10 mois, un travail titanesque a été abattu. La première réunion, tenue le 5 mai 2015, avait été consacrée à l'examen et à l'adoption du programme d'action de l'équipe du projet ainsi que du budget du projet exercice 2015. Quant à la deuxième, tenue le 31 août 2015, elle était consacrée à l'examen et à la validation du rapport diagnostic qui a permis de mettre en lumière les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces du secteur touristique au Congo. Ce diagnostic a servi de base dans la définition des orientations stratégiques. La troisième tenue en décembre 2015, a été consacrée à l'examen du document de politique touristique et du plan stratégique de développement durable du tourisme. Au cours de cette réunion, les axes et objectifs stratégiques ainsi que le programme d'action qui sous-tendent respectivement la politique touristique et le plan directeur ont été validés. Cependant, à l'issue de cette réunion, les membres du comité de pilotage ont souhaité que le programme d'action ainsi validé soit complété par un plan d'action. C'est ce qui a motivé la convocation de cette quatrième et ultime réunion.

Bruno Okokana

ZONE CÉMAC

Les Trésors publics ont levé 635 milliards FCFA au premier trimestre 2016

Le recours aux titres publics par les Etats membres de la zone Cémac a atteint 635,8 milliards FCFA en février 2016, contre 312,4 milliards à la même période en 2015, soit une hausse de plus de 50%. Cette tendance devrait prendre de volume, d'après une nouvelle prévision.

Le constat est fait à l'issue de la première session du Conseil de surveillance de la cellule de règlement et de conservation des titres (CRCT) de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) qui s'est tenue le week-end dernier à Yaoundé (Cameroun). A en croire les experts de la BEAC, cette hausse du recours des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cémac) est liée en partie au contexte économique marqué par le resserrement de la liquidité bancaire observé depuis le premier trimestre 2015. Les participants aux travaux du CRCT ont constaté «*la contraction des achats-ventes des titres sur le marché secondaire en dépit d'un fort accroissement des opérations de nantissement de ces titres auprès de la BEAC*». Les opérations sur les titres publics sur le marché de la BEAC devraient de nouveau prendre du volume, selon les calendriers prévisionnels des opérations communiqués par les Etats à la Banque centrale.

L'économie de l'espace Cémac, dont cinq des six pays sont producteurs et exportateurs du pétrole, est par ailleurs confrontée à la chute drastique des cours des matières premières,

notamment le pétrole sur le marché international. Le prix de l'or noir est fixé au titre du premier trimestre de l'année en cours, à 30,5 dollars le baril, au lieu de 100 dollars avant la crise. Cette projection de prix concerne les produits locaux, le Djémo Mélange, le Nkossa Blend, le Nkossa Butane et le Nkossa Propane. «*Les prix que nous avons fixés, reflètent les ventes des différentes sociétés en activité au Congo*», a précisé le directeur général des hydrocarbures, Serge Marie Aimé Ndéko. En attendant le retour souhaité de l'embellie, le Congo à l'instar des autres pays de la zone Cémac, s'est engagé à développer d'autres secteurs porteurs de richesses et d'emplois. Grâce aux soutiens de certains partenaires comme la Banque mondiale à travers le Projet d'appui à la diversification de l'économie, d'importants chantiers sont entrepris en vue de promouvoir les secteurs hors-pétrole, c'est-à-dire la transformation du bois, les mines, l'agro-industrie, l'élevage... Le gouvernement a également annoncé le financement de trois villages agricoles, dont celui de Nkouo déjà opérationnel depuis plus de cinq ans, y compris des zones économiques spéciales.

Fiacre Kombo

NOUVELLE RÉPUBLIQUE

« Il faudrait qu'un jeune soit égal à un métier », pense Bersol Exaucé Ngambili Ibam

Réagissant au discours d'investiture du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le président du Conseil national de la jeunesse (CNJ-Congo) s'est dit rassurant. Dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, Bersol Exaucé Ngambili Ibam qui a abordé plusieurs aspects liés au devenir des jeunes, pense que ce discours est dédié à près de 60% à la jeunesse congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Dans son discours d'investiture le 16 avril dernier, le président de la République est longuement revenu sur les problèmes des jeunes. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Bersol Exaucé Ngambili Ibam (B E N I) : Je crois que le discours d'investiture du président de la République, est pour nous un ouf de soulagement. Nous pouvons dire que le plaidoyer que le Conseil national de la jeunesse (CNJ-Congo) a mené jusqu'ici, est en train de produire ses fruits. Vous constaterez avec nous que lorsque nous sommes arrivés à la tête du CNJ, quand nous parlions du dialogue intergénérationnel, de la gouvernance intergénérationnelle, c'était illusoire, utopique pour certains. Le président avait annoncé sa candidature en février dernier, dans le cadre d'un dialogue intergénérationnel avec des jeunes venus de partout. Quand nous avons suivi son discours d'investiture, il nous a rassurés une fois de plus de la place que la jeunesse doit occuper dans la Nouvelle République. Si vous faites marche en arrière, vous ne trouverez pas de discours du chef d'Etat dans lequel il y a près de quatre, cinq paragraphes pour parler des jeunes.

LDB : L'une des préoccupations majeures des jeunes aujourd'hui, c'est le chômage et le chef de l'Etat a mis un accent particulier sur l'emploi des jeunes à travers la formation qualifiante. N'est-ce pas une assurance de plus pour vous qui plaidez souvent la cause de la jeunesse ?

B E N I : Nous sommes fiers du plaidoyer, et souhaitons que le

combat mené puisse aboutir. Ce serait comme il l'a dit lui-même, la formation qualifiante des jeunes. Il faudrait qu'un jeune soit égal à un métier. Les formations assez généralistes que l'on donne dans nos facultés ne donnent toujours pas de qualifications aux apprenants. D'ailleurs, vous constatez que la plupart des jeunes congolais veulent faire de la politique, personne ne veut s'intéresser à la technique parce que la formation qualifiante a perdu plus ou moins ses lettres de noblesse. Le président veut redorer ce blason terni. L'emploi des jeunes ne se résume pas à la Fonction publique, nous sommes tous conscients que celle-ci ne peut plus résoudre le problème du chômage des jeunes. Il s'agira de financer les projets des jeunes en renforçant les fonds à l'entrepreneuriat juvénile existant, créer ce qui n'existe pas pour que les jeunes aient effectivement la capacité de créer leurs entreprises, d'embaucher leurs collègues.

Parlant de ces problèmes des jeunes, le président a compris ce plaidoyer que nous avons mené sur la gouvernance intergénérationnelle, c'est-à-dire la place des jeunes dans les instances de prises de décisions. Les jeunes disaient, au sommet de l'Union africaine à Malabo, que « ce qui est fait pour nous sans nous, n'est pas fait pour nous ». Mais là, le président donne une réponse directe en disant que plus rien ne se fera dans ce pays sans la jeunesse. Nous en sommes fiers, tout ce que nous attendons, c'est que le prochain gouvernement s'attèle à ce que les orientations du chef de l'Etat sur ce quinquennat soient une réalité et que les Congolais en général et les jeunes en particulier vivent mieux cette nou-

velle République que nous avons tous appelée de nos vœux. C'est un discours très rassurant pour nous CNJ, car il est dédié à près de 60% à la jeunesse congolaise.

LDB : Citant les problèmes des jeunes, le président de la République a indiqué que le Conseil consultatif de la jeunesse est le bienvenu. Aviez-vous un commentaire à ce sujet ?

B E N I : C'est un combat que le Conseil national de la jeunesse a mené de bout en bout. Dans certains pays comme le Rwanda, le Conseil national de la jeunesse a un statut juridique pointu, c'est un organe constitutionnel. Nous demandions donc que le CNJ ait un statut juridique important, nous l'avions dit au dialogue national de Sibiti et un peu partout où besoin était, c'est ainsi qu'on a eu l'idée de créer les conseils consultatifs de toutes les couches sociales (jeunesse, femmes, personnes vivant avec handicap, sages). Nous pensons que le Conseil consultatif de la jeunesse sera un organe qui viendra d'une manière ou d'une autre appuyer ou conforter la résolution des problèmes auxquels la jeunesse congolaise fait face aujourd'hui. Après l'obtention du statut juridique pointu, c'est désormais avec plus de grandeur et de poids en termes de forme et de fonds.

LDB : Le président de la République a également déploré certaines antivaleurs qui gangrènent la société congolaise, et a annoncé l'enseignement des valeurs républicaines dans les écoles publiques dès la rentrée prochaine. Les jeunes ne sont-ils pas les plus concernés par ces antivaleurs ?

B E N I : Nous saluons cette initiative du chef de l'Etat. Le népotisme, l'ethnocentrisme, la tendance à la gabegie, la paresse et bien d'autres, doivent disparaître dans cette Nouvelle Ré-



publique qui annonce la rupture avec les pratiques du passé. Pour cela, l'éducation civique devrait être une matière à part entière à partir de la rentrée scolaire prochaine. L'incivisme ne concerne pas seulement les jeunes parce qu'il touche aussi les responsables politiques et administratifs. Lorsque le président dit « je m'y engage », je pense que ce sera aussi l'occasion de frapper comme il le faudrait tous ceux qui vont commettre des bavures.

LDB : Aviez-vous un appel à lancer à l'endroit des jeunes au moment où nous attendons la mise en place des premières institutions de la nouvelle République ?

B E N I : La gouvernance intergénérationnelle ne voudrait pas dire que les vieux doivent partir pour laisser la place aux jeunes. Les jeunes ont besoin d'apprendre auprès des aînés, ce que nous de-

mandons c'est ce métissage entre jeunes, hommes et femmes. Nous appelons les jeunes à renforcer nos formations parce qu'il faut se former. Les pays ne se développent pas par rapport aux nombres de politiciens, mais en fonction des jeunes inventeurs, entrepreneurs, ingénieurs. Il est temps que nous fassions preuve de responsabilité et de maturité. Le président dans son discours nous tend la main, il ne faut pas couper cette main tendue, mais la prendre avec douceur. Nous n'avons plus besoin de voir les jeunes dans la nouvelle République s'exprimer par des actes de violence. Nous n'avons plus besoin de troubler l'ordre public ; pour être dans un gouvernement ou occuper une place de choix, c'est aussi la rupture. Donc à nous jeunes, d'être sereins et de faire route ensemble.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION

Les parents d'élèves favorables à l'instruction civique dans les écoles

Le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec), Christian Grégoire Epouma, a réagi, le 19 avril à Brazzaville, au message du président de la République relatif à l'enseignement de l'instruction civique dans les écoles.

En effet, lors du discours d'investiture de la nouvelle République, le Chef de l'Etat déclarait : « A compter d'aujourd'hui, renouons tous avec l'esprit du travail, de la rigueur, de la discipline, de la responsabilité, de la probité, de l'unité nationale, du respect de la chose publique et de l'amour de la patrie. A

la rentrée scolaire prochaine, ces valeurs qui procèdent de l'éthique républicaine seront enseignées dans toutes les écoles de la République. Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle société. Chaque jour qui passe, chacun de nous doit en donner la preuve. J'y veillerai... ».

Suite à ces propos, Christian

Grégoire Epouma, président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec) a répondu : « Le président est le premier parent d'élève de la République. L'instruction civique ne peut que nous réjouir et cette orientation est reçue de bon cœur. Bien que la dose d'instruction civique au niveau des écoles est amoindrie, les enfants doivent aussi être éduqués. On est appelé demain à être, le président des élites intellectuels alors que pour former les élites, il

faut du temps d'apprentissage. Nous disons donc que l'instruction civique est plus que nécessaire ».

Toutefois, l'instruction civique au Congo bénéficie déjà de la création de plusieurs institutions dont, un haut-commissariat à l'instruction civique et morale ainsi qu'un ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation et de l'éducation civique. Rappelons que l'éducation civique est le nom généralement donné à l'enseignement qui se fait dans les établisse-

ments scolaires au sujet de la citoyenneté et des valeurs qu'un système éducatif veut diffuser. Il diffère selon les pays et selon les époques. Auparavant, il a été question de l'enseignement de la morale.

Fortuné Ibara

ANNONCE

La société DANGOTE informe les éventuels candidats que la close limite de dépôt des candidatures est repoussée au 25 avril 2016.

PANAMA PAPERS

Oxfam dénonce l'implication de la Banque mondiale dans le financement des projets en Afrique via les paradis fiscaux

L'ONG britannique Oxfam, nous apprend que les trois quarts des entreprises qui ont reçu des prêts de la Banque mondiale (BM) destinés à financer des projets de développement en Afrique subsaharienne sont passés par des paradis fiscaux.

Sur 68 entreprises qui ont reçu en 2015 les prêts de la Société financière internationale (SFI); 51 d'entre elles ont fait transiter cet argent par des paradis fiscaux ou des territoires considérés comme tels, principalement l'Île Maurice. Ces entreprises ont ainsi « déguisé ces fonds en investissement étranger direct, permettant d'ob-

tenir des allègements fiscaux et autres avantages dans la région la plus pauvre du monde, qui a désespérément besoin des impôts sur les sociétés pour investir dans les services publics et les infrastructures », souligne l'ONG.

Les cinquante-une entreprises incriminées ont reçu 84% des financements de la SFI pour la ré-

gion en 2015. A ces entreprises, la SFI a plus que doublé ses prêts, faisant transiter des fonds par des paradis fiscaux, de 1,20 milliard de dollars en 2010 à 2,87 milliards de dollars en 2015, précise Oxfam.

L'annonce d'Oxfam intervient en plein scandale des Panama papers sur le système offshore, au menu de la réunion du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) à Washington.

Noël Ndong

OIF

Penda Mbow appelle à « une francophonie post attentat » pour lutter contre le terrorisme

La ministre conseillère à la présidence de la République du Sénégal en charge de la Francophonie a appelé l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à trouver des solutions idoines dans la lutte contre le terrorisme, lors d'une conférence sur « la problématique de la migration irrégulière et la paix en Afrique francophone » centrée sur le thème « radicalisme et dialogue ».

Penda Mbow a invité la Francophonie à être « plus audacieuse en se substituant à ces institutions culturelles créées, l'Unesco a joué un rôle essentiel pendant la Guerre froide aujourd'hui elle ne joue plus ce rôle, il faut l'admettre ». Elle a rappelé que ces deux dernières années, l'espace francophone est le plus touché par le terrorisme (France, Belgique, Mali, Liban, Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Niger, Côte d'Ivoire...). Tous ces pays confrontés à ce fléau parlent français.

Elle a indexé les Nations unies et dénoncé leur incapacité à apporter des réponses dans cet espace partagé face au terrorisme et a invité l'OIF à se saisir de la question pour arriver à la réforme des institutions. « L'ONU est devenue une institution qui n'est pas capable d'apporter les réponses qu'il faut et c'est là que l'OIF pourra jouer un rôle essentiel dans l'élaboration des idées mais aussi dans le fait d'appeler à une nouvelle réflexion [...] qui essaie d'apporter des solutions à cette crise civilisationnelle profonde que nous vivons », a-t-elle indiqué. La ministre conseillère à la présidence de la République du Sénégal en charge de la Francophonie préconise que l'OIF s'ap-



puie sur cette réflexion pour faire des « propositions de redynamisation des institutions internationales » et a insisté sur l'urgence d'utiliser l'espace francophone, compte tenu de son évolution, passant de la francophonie culturelle à la francophonie politique. Elle a appelé à passer à « une francophonie post attentat », qui met l'accent sur la lutte contre le terrorisme, ajoutant qu'« il faut vaincre le mal et faire de notre espace francophone un havre de paix. L'épineuse question de la crise migratoire peut être résolue, même si elle se radicalise et la menace terroriste aussi ».

De même, le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte, a indiqué que les attentats de Paris et de Bruxelles ont bouleversé la manière de voir les choses. « La négation des dignités humaines nous préoccupe aujourd'hui. Les crises de la matérialité sont sources de tout débordement. Ce qui cause la perte des valeurs et la crise identitaire », a-t-il affirmé. Puis il a lancé un appel aux autorités africaines à former des étudiants capables de critiquer « pour apporter des réponses positives à l'humanité. Nous devons être intransigeants sur nos valeurs afin de faire régner le dialogue. L'université est interpellée dans la formation intellectuelle des étudiants », a-t-il souligné.

La vision portée par les grandes institutions internationales « était une vision obsolète face aux défis qui nous interpellent, et l'ONU elle-même n'a pas été en mesure de se réformer », a-t-elle expliqué, avant de rappeler les valeurs enracinées de l'OIF, « celles de la démocratie, mais aussi l'enracinement d'une classe intellectuelle précoloniale », et l'Islam soufi est selon elle, « une alternative par rapport au radicalisme et ce besoin de dialogue ».

N.Nd.

ANALYSE

Comment évaluer et valoriser les transferts de fonds des Congolais de l'étranger ?

Dans l'opinion publique congolaise, les fonds en provenance de l'étranger vers le Congo sont le fruit exclusivement des investissements directs étrangers (IDE), aucun transfert de fonds ne provient de nos compatriotes établis à l'étranger vers les familles restées au pays.

Ce postulat vise non seulement à minimiser l'apport financier de notre communauté nationale à l'étranger dans la constitution de l'épargne privée congolaise et donc dans le Produit intérieur brut (PIB), mais également à annuler purement et simplement la contribution même de cette catégorie de Congolais au développement économique et social du Congo.

« Les flux financiers ne vont que dans un sens : celui du Congo vers l'étranger, aucun fonds ne vient de l'étranger vers le pays », entendons-nous au quotidien.

Le gouvernement devrait se donner la peine d'évaluer le volume des transferts de fonds en provenance de l'étranger, par les voies tant formelles qu'informelles, il doit en mesurer l'impact sur les familles bénéficiaires, formaliser et dynamiser le processus en luttant pour la baisse drastique de leur coût, afin d'aider les familles à orienter ces fonds vers des activités génératrices de revenus.

Les transferts de fonds sont un indice important du poids économique des ressortissants d'un pays établis à l'étranger. Comment le Congo pourra-t-il juger le poids de sa colonie à l'étranger s'il ne prend pas la peine d'évaluer le volume des fonds envoyés au pays? Comment élaborer la stratégie gouvernementale d'incitation et d'implication des Congolais de l'étranger dans les politiques de développement du pays sans connaître leur poids économique réel ?

En 2009, une étude menée par Germain Ngoie Tshibambe, avec le soutien de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Union européenne (UE) sur « la migration et les transferts de fonds en RDC » a démontré la difficulté d'orienter les fonds envoyés par les Congolais (RDC) vers des activités économiques, ils sont en général dédiés aux besoins sociaux des ménages, mais cependant cette étude a également révélé que le volume des transferts de fonds peut être un bon indicateur du degré d'intégration et de réussite des ressortissants congolais dans leurs pays d'accueil.

Il est donc important d'entreprendre une étude similaire ou à défaut de démarrer, avec l'aide des partenaires comme l'OIM et l'UE, des sessions de renforcement des capacités des services financiers congolais en vue de leur permettre de mener une étude fiable sur cette thématique afin d'apporter des réponses aux différentes questions que suscite l'apport des Congolais de l'étranger au développement du Congo.

Edith Itoua

ITALIE

Trafic de motos volées vers l'Afrique

Les carabinieri ont mis la main mardi sur des trafiquants ghanéens spécialisés dans les motos de luxe.

A vrai dire la surprise causée par cette information est en elle-même assez surprenante. Car depuis toujours, on sait que l'Afrique est la destination privilégiée de véhicules et engins de toute sorte, volés ou troqués. Le trafic des voitures de luxe volées dans toute l'Europe et expédiées en Afrique fait partie des choses connues.

Des migrants africains racontent qu'en Libye, leur job a parfois consisté à jouer les intermédiaires (pour les langues) dans des garages de revendeurs qui réexpédient ces rutilantes machines volées comme « occasion d'Europe » vers d'autres pays du continent ou plus loin.

Maquillées et démontées-remontées, elles font perdre leurs traces en Libye et rentrent dans le circuit normal des voitures d'occasion en Afrique. Cela est connu. Mais les motos avaient été épargnées jusqu'ici. C'est ce que croyaient les carabinieri italiens (gendarmes) qui ont fait irruption mardi dans un dépôt tenu par des Ghanéens à Naples, dans le sud. Huit containers

y étaient parfaitement alignés dans l'attente de leur embarquement vers l'Afrique.

A l'intérieur, des motos de grande marque ont été retrouvées.

Des motos japonaises : Yamaha, Honda, Suzuki mais aussi des européennes : Bmw, Ducati, Piaggio (Vespa). Selon les enquêteurs, il y en avait en tout pour la valeur d'un million d'euros (plus de 650 millions de francs CFA), une fortune ! L'enquête a également permis de préciser que ces engins avaient été volés dans des garages ou dans les rues de Naples, terre de la mafia, ou autour de la capitale Rome. Cette affaire a été rendue publique le jour même où s'ouvrait à Florence, en Toscane, un procès impliquant 116 personnes de diverses nationalités qui se chargeaient de diriger vers l'Afrique des déchets spéciaux, parfois très toxiques. Mais ils incluaient aussi de vieux véhicules destinés à la casse et qui retrouvaient assurément une nouvelle vie en Afrique, après être passés par les mains expertes de quelques artisans réparateurs.

A moins que le mot le plus juste ne soit : « ressusciteurs d'épaves » !

Lucien Mpama

L'ambassadeur des Etats-Unis satisfait du travail de l'Association du Barreau Américain en RCA

À l'issue d'une visite, le 18 avril au siège de l'Association du Barreau Américain à Bangui, l'ambassadeur des Etats-Unis en Centrafrique, Jeffrey Hawkins s'est dit satisfait du travail fait par cette structure.

« Cette association fait un travail formidable en matière de justice dans ce pays. Nous pouvons être fier de cela », a-t-il confié.

Après avoir rappelé le soutien que le gouvernement américain apporte à ladite association, Jeffrey Hawkins a déclaré, « Nous appuyons l'Association du Barreau Américain (ABA) à hauteur de 3,6 milliards francs cfa. ABA intervient dans l'installation des cliniques juridiques qui aident les plus démunis, les femmes victimes de violences en leur fournissant un accompagnement non seulement juridique mais aussi psycho-social et sanitaire », a indiqué le diplomate avant de préciser que « ces mêmes cliniques assistent aussi le secteur judiciaire, à travers la formation des magistrats et du personnel des tribunaux (avocats greffiers) ».

L'ambassadeur des Etats-Unis en Centrafrique, Jeffrey Hawkins, a également plaidé pour la touche de la législation afin de favoriser l'accès facile aux femmes et aux enfants.

« Nous sommes en train de chercher à modifier la législation afin d'avoir un accès facile pour la femme et plus d'égalité juridique dans le pays », projette l'ambassadeur.

De son côté, Richard Malengule, directeur de l'Association du Barreau Américain à Bangui qui s'est réjoui de la visite de l'ambassadeur, s'est exprimé en ces termes « c'est un honneur pour nous de recevoir l'ambassadeur des Etats-Unis qui nous appuie d'ailleurs dans tout ce que nous faisons. Je veux parler de la promotion de l'Etat de Droit, la contribution à la restauration de la dignité humaine ».

Présente en Centrafrique depuis un an, l'Association du Barreau Américain œuvre pour la promotion de l'Etat de droit à travers les cliniques juridiques installées à Bangui, Bimbo, Bouar, M'baïki, Bossangoa et Berberati.

Le MPC d'Alkatime se rallie au RJ de Sayo

Des combattants de MPC, une branche de l'ex-seleka, sont arrivés ces derniers jours dans la ville de Paoua. Ces rebelles ont fait défection pour se rallier à la Révolution Justice de Sayo.

L'arrivée des combattants de l'ex-séléka dans la ville de Paoua est signalée depuis le week-end dernier. De sources autorisées, il s'agit d'un ralliement des éléments de cette faction de l'ex-séléka à la cause du mouvement

rebelles RJ de Sayo.

« Nous avons rencontré sur notre initiative l'un de ces hommes armés. Ils nous ont fait savoir qu'ils ont quitté la ville de Kaga-Bandoro, pour s'installer à Bemal, car il y a une mésentente entre eux et leur chef, le général Alkatime. Ils nous ont aussi dit qu'ils ont rallié les gens de RJ depuis un certain temps », a précisé une autorité locale qui a requis l'anonymat.

Les membres des centres sanitaires de la Nana-Gribizi formés sur la nouvelle pratique antipoliomyélique

Les membres des structures sanitaires de la Nana-Gribizi ont pris part du 18 au 19 avril à un atelier de formation sur la pratique du vaccin antipoliomyélique injectable en RCA. Une initiative de l'hôpital préfectoral de la Nana-Gribizi en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé. Les membres de treize structures sanitaires de Nana-Gribizi sont concernés par cette formation dont le but est d'accentuer la lutte contre la poliomyélite dans la région.

« Cet échange a permis de renforcer la capacité des acteurs sanitaires pour qu'ils soient efficaces dans la lutte contre cette

maladie », a indiqué le docteur Parfait Constant Séboulou, l'un des facilitateurs, expliquant aussi l'importance de ce nouveau vaccin.

« Le vaccin injectable contre la poliomyélite permet d'éradiquer cette maladie. Il ne représente aucun danger pour tous les enfants centrafricains », a confié ce dernier.

Ce vaccin antipoliomyélique injectable a été introduit pour la première fois en RCA en septembre 2015 dans la région sanitaire numéro 7. Les régions sanitaires 1, 2 et 3 l'ont reçu en mars 2016. Pour le moment c'est le tour des régions 4, 5 et 6.

La douane centrafricaine intercepte des conteneurs en provenance de l'Ouganda

18 conteneurs ont été interceptés à Damara dans la préfecture de l'Ombella Mpoke depuis près de dix jours par une mission de la douane centrafricaine.

Venus de l'Ouganda, ces conteneurs ont transité par les villes de Bambari et Sibut. Ils avaient été interceptés à Damara, à 75 km de Bangui, par une équipe de la douane centrafricaine appuyée par les forces de la gendarmerie.

Selon un cadre de la douane qui a requis l'anonymat, personne ne connaît le contenu de ces conteneurs qui se trouvent encore au dépôt du Bureau d'Affrètement Routier

Centrafricain (BARC) de Bangui.

D'autres sources bien informées indiquent que ces conteneurs appartiennent à la Minusca qui aurait souhaité qu'ils soient ouverts à son siège, proposition qui serait rejetée par l'autre partie.

« La Minusca exige l'ouverture des conteneurs dans son local pour que nous procédions à la vérification. Nous avons refusé la demande de la Minusca et les pourparlers continuent », a indiqué une source au sein de la douane centrafricaine.

À la Minusca, une autre source parle de malentendu qui sera bientôt dissipé. Au BARC et à

la douane, les uns et les autres continuent de s'interroger sur le contenu de ces conteneurs. Selon un cadre de la douane, la Minusca ne dédouane pas ces marchandises mais elle est tenue d'informer la douane « l'Etat a décidé que la Minusca soit exonérée mais nous devons savoir d'où viennent ses convois et où ils vont. L'itinéraire emprunté par ces conteneurs n'est pas fiable, c'est ce qui pose problème en plus, la douane n'a pas été informée », a-t-il précisé.

Pour l'heure, la réaction officielle de la Minusca sur cette affaire est toujours attendue.

Des policiers et gendarmes sensibilisés aux violences basées sur le genre

La formation qui s'est ouverte le 19 avril vise à donner des connaissances nécessaires aux participants en matière de la police de proximité.

Au total, 320 officiers de la police et de la gendarmerie venant de Bangui, Bimbo et Bégoua seront formés sur les violences basées sur le genre. Elle a été initiée par l'ONU-Femmes, la Minusca et le PNUD.

Selon les initiateurs, l'objectif de cette formation est de doter les participants de connaissances et aptitudes nécessaires pour respecter les

droits humains.

Cette formation est organisée, selon Fortuné Dacko, représentant du directeur pays de PNUD, pour améliorer la performance des forces de l'ordre, « l'initiative qui a réuni 320 policiers et gendarmes, vu le contexte actuel, est incontestablement l'une des plus utiles pour l'amélioration des performances de la police et de la gendarmerie », a-t-il dit.

Pour Flavien Mbata, ministre de la Justice, des droits de l'Homme, garde des sceaux, cette formation va permettre aux agents de la police et de la

gendarmerie de mieux intervenir auprès de la population. « La République centrafricaine a besoin d'avoir des hommes de qualité pour servir le peuple centrafricain », a lancé Jean Serge Bokassa, ministre de l'Intérieur, de la sécurité publique et de l'administration du territoire, présent à l'ouverture des travaux.

L'ONU Femmes, le PNUD et la Minusca entendent mener des activités d'accompagnement pour la mise en œuvre des enseignements dispensés à ces forces de défense et de sécurité.

Seize Anti-Balaka renoncent à la violence et optent pour la paix

16 combattants Anti-Balaka de Béloko ont décidé d'abandonner la violence. Le sous-bureau de la Minusca les a soutenus à travers des mini-projets.

Selon certaines sources, ces ex-combattants qui ont eu le courage de déposer les armes ont été recensés par la Minusca. Ils ont bénéficié des activités génératrices de revenu. Certains se sont déjà lancés dans de petites activités commerciales.

Le commissaire de police de Béloko, Narcisse-Baudouin Yakindi, se dit satisfait des gestes volontaires accomplis par ces ex-combattants qui ont abandonné les armes suite aux campagnes de sensibilisation effectuées dans la localité. « La restauration de la paix dépend de tout le monde », a-t-il lancé.

« Le retour progressif des déplacés à domicile prouve que la paix, la sécurité sont au rendez-vous, ceci parce que les jeunes ont décidé de rétablir la quiétude. Nous continuons de lutter contre la consommation des stupéfiants, les jeux de cartes et les réunions nuisibles pour garantir cette paix », a-t-il précisé.

Une source proche de la section DDR de la Minusca a fait savoir que « les 16 Anti-Balaka qui ont déposé les armes bénéficient des activités génératrices de revenu. Les alentours du centre de santé de Cantonnier, de l'établissement scolaire et du marché ont été nettoyés par ces jeunes avec l'appui de la Minusca », a affirmé cette source.

Le programme du Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des ex-combattants fait partie des priorités du président de la République centrafricaine. La semaine dernière, le nouveau président de la République, Faustin-Archange Touadéra, a engagé des négociations avec les chefs des groupes armés.

DIPLOMATIE

Jean-Pierre Vidon reçoit la croix de commandeur du « Pro Merito Melitensi »

L'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre-Vidon, qui est arrivé au terme de sa mission diplomatique, a été décoré le 19 avril par l'ambassadeur de l'Ordre souverain de Malte, Philippe d'Alverny, pour son soutien décisif aux activités de cette instance au Congo.

Après avoir fait un bref aperçu historique de l'Ordre Souverain de Malte et parler de sa mission aujourd'hui dans le monde, Philippe d'Alverny s'est adressé particulièrement à Jean Pierre Vidon en ces termes : « Dans le cadre des missions qui sont les nôtres, vous nous avez apporté au Congo un soutien précieux et une aide constante qui nous ont grandement facilité notre tâche et nous ont permis de continuer à développer et à consolider nos activités. Au moment où vous allez quitter vos hautes fonctions au Congo, nous vous sommes infiniment reconnaissants de l'aide que vous avez apportée. Son Altesse Eminentissime, le Prince et Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte m'a chargé de vous transmettre, en son nom, l'expression de ses plus vifs et plus profonds remerciements ».

Se disant « confus et honoré » pour cette distinction, l'ambassadeur de France a exprimé sa reconnaissance et renouvelé ses sentiments de gratitude pour l'Ordre de Malte. « Vous savez combien



Jean-Pierre Vidon décoré par Philippe d'Alverny / crédits photo Adiac

j'apprécie l'action altruiste des membres de l'Ordre de Malte, empreinte des principes qui ont, depuis des siècles, inspiré les générations qui les ont précédés. Qu'il me soit permis de saluer, une nouvelle fois, ce soir, cette action généreuse », a déclaré Jean-Pierre Vidon.

Dans son discours, il a rappelé l'action « d'envergure » réalisée par Philippe d'Alverny et l'Agence française de Développement, un geste destiné dans le domaine de la santé aux populations du département de la Likouala. Ayant lui-même

effectué une mission dans ce département, l'ambassadeur de France se dit être convaincu de toute sa pertinence.

Pour terminer, il a eu une pensée particulière du chemin tracé en 1983 par Claude Cheysson, alors ministre des Relations extérieures, et par le bailli Michel de Pierredon, représentant de l'Ordre de Malte en France, pour les valeurs humanitaires qu'ils partageaient et qui continuent à trouver leur écho de par le monde, « un monde où, malheureusement la demande ne donne pas l'impression

de fléchir, tant s'en faut ».

L'Ordre souverain de Malte...

Vieux de près de mille ans, l'Ordre souverain de Malte a été créé en 1113 à Jérusalem par Don Gérard qui s'était donné pour mission, à l'origine, d'accueillir les pèlerins venus en terre Sainte, de les soigner et de les nourrir. Il avait ouvert un hôpital, et c'est de là qu'est partie cette épopée assez extraordinaire qui se perpétue dans près de 120 pays dans le monde.

Ainsi, l'Ordre Souverain de Malte a pour objectif de venir en aide aux pauvres et aux malades, aux blessés de la vie, en vue de leur apporter assistance, sur le plan médical mais aussi sur le plan spirituel.

« Nous accueillons dans nos dispensaires, nos hôpitaux, tous les malades, toutes les personnes qui sont en situation de détresse, quels qu'ils soient, sans distinction de race, d'opinion ou de religion. Ce qui est la preuve que cet ordre, bien que catholique romain, est ouvert à tous, quelles que soient leurs opinions, ou leurs religions », a expliqué, dans son discours, Philippe d'Alverny.

« Notre ambition est immense et elle est tributaire des moyens mis à notre disposition par la générosité des bénévoles et des donateurs du monde entier, ainsi que de l'aide apportée par les Etats dans lesquels nous sommes présents, soit à travers des structures hospitalières, soit des centres de recherches qui nous sont propres », a-t-il ajouté.

Rappelons que c'est en mars 2014 que l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, fait commandeur du mérite de l'Ordre de Malte, avait officiellement pris ses fonctions après avoir présenté ses lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

Barack Obama autorise des sanctions contre ceux qui font obstruction au nouvel exécutif

Dans un décret qu'il vient de signer, le président américain Barack Obama a autorisé des sanctions aux personnes et entités qui menacent la sécurité, la paix et la stabilité en Libye.

Par ce texte, Barack Obama permet aux États-Unis de prendre des mesures contre tous « ceux qui cherchent à entraver, à saper, à retarder ou à bloquer le passage vers le gouvernement d'union nationale en Libye » dirigé par le Premier ministre Fayez al-Sarraj. Les sanctions préconisées concernent aussi « ceux qui menacent la paix, la sécurité ou la stabilité en Libye en fournissant des armes et des matériels connexes ».

Pour le Département d'Etat

américain, ce décret a été pris parce que les États-Unis ont une position claire concernant la Libye. Washington « soutient le gouvernement d'union en Libye et le Premier ministre Fayez al-Sarraj qui entament un important travail à Tripoli et continuent à mettre en œuvre l'accord politique en Libye pour construire un avenir meilleur pour le peuple libyen », précise le Département d'Etat américain.

En attendant l'exécution de ces sanctions annoncées, le gouvernement américain a appelé le peuple libyen à faciliter le travail du gouvernement d'union nationale. « Nous encourageons tous les Libyens à continuer de faciliter un transfert pacifique du pouvoir afin que les nouveaux

dirigeants de la Libye puissent commencer le difficile travail de rétablir la stabilité dans leur pays », souligne le département d'Etat américain. Outre les États-Unis, les 28 pays de l'UE ont annoncé ouvertement le 18 avril, par la voix de la haute représentante aux Affaires étrangères de l'Union européenne, Federica Mogherini, qu'ils allaient travailler à des « projets concrets » pour appuyer le gouvernement d'unité nationale libyen, sur les plans économique et sécuritaire.

Federica Mogherini s'exprimait ainsi à la faveur d'une réunion des ministres de la Défense et des Affaires étrangères, qui avait pour but de faire le point sur les récentes visites de responsables européens à Tripoli, où le gouvernement d'union

du Premier ministre libyen, Fayez al-Sarraj, tente d'asseoir son autorité sur l'ensemble du pays. Les chefs des diplomaties italienne, allemande, française et britannique ont déjà fait le déplacement de la capitale libyenne pour marquer leur soutien au gouvernement d'unité, qui espère obtenir la confiance du Parlement.

Il sied de rappeler que le 12 avril dernier, lors de la conférence de Tunis, la communauté internationale avait décidé d'accélérer la sortie de crise en Libye, en affichant un soutien plus significatif pour le nouveau gouvernement d'union nationale qui est entré récemment en fonction. La situation économique et sécuritaire dans ce pays était au cœur de cette réunion.

Somme toute, notons que le soutien de l'UE à la Libye est appelé de tous les vœux par l'ensemble des partenaires du pays au moment où les Occidentaux comptent sur le gouvernement d'unité pour combattre l'organisation Etat islamique (EI), implantée dans la ville côtière de Syrte, et juguler les départs des migrants à partir des côtes libyennes, récemment repartis à la hausse.

En attendant ce qui sera décidé comme appui concret en faveur de la Libye, les Européens envisagent déjà de modifier le mandat de « Sophia », l'opération navale de l'UE de lutte contre les passeurs de migrants au large des côtes libyennes qui avait été mise sur pied en été de l'année dernière.

Nestor N'Gampoula

COMMÉMORATION

Il y a un an, un bateau chavirait emportant 800 migrants par le fond

Les cadavres des 800 migrants qui ont coulé avec leur bateau au large des côtes siciliennes en avril 2015 sont toujours au fond de la mer.

Il y a des anniversaires qui n'ont un goût de gâteau à partager. En avril 2015, au large de l'île italienne de Sicile, un bateau en avarie prenait l'eau lorsque ses occupants, un millier sans doute, se penchèrent d'un même côté à l'approche des secouristes : le bateau gita, lui faisant perdre l'équilibre. Femmes, enfants et vieillards déjà fatigués par le voyage et affaiblis par des jours de famine et de soif à errer en mer, n'eurent pas la force de s'agripper aux cordages pour se sauver: un an prisonnier des eaux !

« L'anniversaire d'aujourd'hui est triste », a reconnu Mme Federica Mogherini, Haut-commissaire de l'Union européenne à Bruxelles (quelques mois avant

le drame, elle était ministre des Affaires étrangères de l'Italie). « Beaucoup a été fait, mais il reste encore beaucoup à faire » pour la solution au problème des migrants, a reconnu Mme Mogherini. Cette solution, a-t-elle ajouté, passe aussi par des aspects extérieurs au problème de l'immigration, notamment un partenariat fort avec les pays africains de transit ou d'origine des migrants. De son côté, le Parlement européen exhorte l'Europe à ne pas avoir peur des migrants. « L'année 2015 a été marquée par la peur croissante suscitée par l'afflux continu des migrants, encore plus répandue que la peur du terrorisme », a déploré le commissaire Nils Muiznieks. Des gouvernements ont adopté des mesures, « visant ouvertement à rendre leurs pays moins attirant aux yeux des migrants ». De telles mesures « constitueront toutes des obstacles à l'intégra-

tion, sans avoir d'impact majeur sur le nombre des futurs arrivants », selon le commissaire.

Il a rappelé que « les immigrés et les demandeurs d'asile sont les premières victimes de la montée du racisme et de l'intolérance dans plusieurs pays ». A Rome, la députée de droite et ancienne présidente de la région du Latium (Lazio : Rome et son pourtour), Renata Polverini, a appelé l'Europe à sortir des politiques de courte vue. « Aucun mur ne pourra jamais arrêter une marée humaine qui voit l'Europe comme l'unique voie possible pour échapper à la sécheresse, à la pauvreté ou aux persécutions politiques ». Elle dénonce « ces myopes européens qui continuent de croire que le phénomène migratoire est dû à l'explosion démographique de l'Afrique ».

Lucien Mpama

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

Les pays producteurs en quête de solutions

Pour trouver un accord sur la réduction des volumes de production des produits pétroliers et résoudre l'épineux problème qui place actuellement les économies africaines sous pression, suite à la chute brutale des prix du pétrole, les pays producteurs se sont réunis, le week-end dernier à Doha au Qatar, en vue d'échanger sur la question.

Selon les participants, ces échanges qui ont duré une journée devraient leur permettre de trouver un compromis. Malheureusement, cette réunion a connu un échec à cause de l'absence de l'Iran lors des débats. Car, l'Arabie Saoudite qui concentre environ 30,8% de la production de l'Opep, exigeait la présence de l'Iran pour que soit paraphé cet accord. Alors que ce pays vit des tensions diplomatiques avec la monarchie islamique.

S'inquiétant de cet échec, les participants, à travers un communiqué, ont déclaré que la situation risquera de mettre à nouveau, les économies africaines sous pression. « Les prix du pétrole ont chuté à 38,4 dollars par baril, occasionnant une nouvelle hausse du dollar américain. Une situation qui place les économies africaines sous pression. Notamment les pays comme l'Angola, le Nigéria, l'Algérie et ceux de la zone CEMAC, dont les revenus dépendent directement de l'exportation du pétrole », ont-ils souligné.

Par ailleurs, ils ont déploré le fait que cette hausse du dollar américain accentue la pression sur les monnaies des pays africains sans oublier ceux qui ne produisent pas le pétrole. « C'est pourquoi, le Nigéria dans le contexte actuel, envisage pour sa part de renforcer sa fiscalité. Ce qui lui permettra de tirer plus de revenus des taxes. Une option qui a déjà fait ses preuves dans l'Etat de Lagos et que le gouvernement fédéral souhaiterait répliquer dans les autres Etats. Une deuxième piste de solution serait, celle d'augmenter le niveau de la taxe sur la valeur ajoutée, notamment à 5%. Car, beaucoup de pays sont confrontés au problème de l'inflation qui est devenu un problème majeur », ont conclu, les participants.

Notons que malgré l'échec de cette réunion, une seconde rencontre des pays producteurs de pétrole, membres et non-membres, notamment ceux qui font partie de l'Opep, est prévue en juin 2016.

Rock Ngassakys

IMMIGRATION

Encore des morts en masse en Méditerranée

Plusieurs bateaux de migrants somaliens auraient fait naufrage dimanche soir en Méditerranée. Les survivants racontent une scène d'horreur.

Pas même le temps de célébrer un anniversaire de morts ; de se recueillir devant la mémoire de près de 800 migrants ayant fait naufrage au large des côtes italiennes, le 18 avril 2015. Les drames se suivent et se ressemblent dans leur horreur et leur ampleur. Ainsi, alors que l'ONG SOS Méditerranée venait d'annoncer lundi la découverte d'au moins huit morts sur un canot à moitié dégonflé au large de la Libye, les survivants évoquaient une vingtaine de disparus supplémentaires.

Les noyés sont des originaires de Gambie, de Côte d'Ivoire, du Togo, du Sénégal, du Mali, du Soudan, d'Éthiopie et d'Erythrée partis des côtes égyptiennes pour tenter de gagner l'Italie. Soit le trajet le plus long si l'on veut toucher terre à partir de la petite île sicilienne de Lampedusa, qui n'est qu'à 300 km des côtes libyennes. Mais l'accord du 20 mars entre la Turquie et l'Union européenne, bouclant la traditionnelle route des Balkans et renforçant les mesures d'expulsion des « migrants économiques », oblige à prendre le plus de risque. Par ailleurs, les côtes libyennes jusqu'ici privilégiées sont aussi devenues le terrain d'activités de l'impitoyable organisation de l'Etat islamique : musulman ou

chrétien, un migrant en leurs mains sait qu'il ne doit pas s'attendre au meilleur de la vie. Ainsi les migrants se font plus hardis. L'embarcation de dimanche était « à moitié dégonflée, remplie d'eau et au moteur hors d'usage », et les manœuvres de transbordement ont été très délicates, ont expliqué les secouristes dans un communiqué.

« Des réfugiés pris de panique se sont jetés à l'eau au moment des opérations de sauvetage et deux hommes se sont noyés, emportés par des courants, tandis qu'un autre a pu être sauvé in extremis », selon SOS Méditerranée. Six cadavres ont été découverts au fond de l'embarcation, mais les 108 survivants ont affirmé qu'il y avait « plus de 135 » personnes à bord au départ; ce qui laisse craindre qu'une vingtaine de personnes aient disparu dans l'eau.

Parallèlement, d'autres rescapés, des Somaliens, ont apporté la nouvelle que plus de 300 d'entre eux pourraient avoir été engloutis par les eaux durant le week-end. Ils voyageaient à bord d'une dizaine de canots gonflables qui ont crevé et sont devenus d'inutiles épaves. Les autorités italiennes ont aussitôt engagé des recherches, à la fois pour récupérer d'éventuels autres survivants ou des cadavres, mais aussi pour certifier la véracité des faits. Mais, on le sait, la Méditerranée dément rarement les rumeurs de morts de migrants.

L.Mp.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

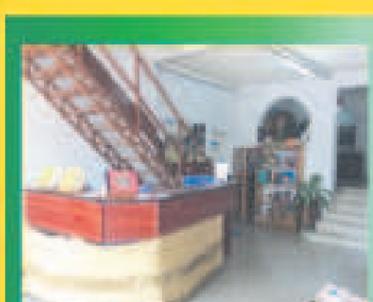


Un Espace de Vente:

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Dépêches de Brazzaville

Ouvert
du mardi au samedi 14h - 19h
0982974 - 226



BURUNDI

Thomas Perriello exhorte au respect des engagements

Au cours d'un point de presse tenu le 19 avril à Bujumbura, l'envoyé spécial du président américain dans la région des Grands Lacs, Thomas Perriello, a accusé le gouvernement burundais « de ne pas tenir ses promesses ».

« La crise au Burundi persiste car le gouvernement burundais ne réalise pas ses engagements. Nous faisons un pas en avant, deux pas en arrière. Nous avons eu, il y a quelques semaines, des engagements fermes du président lui-même pour libérer les prisonniers politiques. Cela n'est pas réalisé. Nous avons eu des engagements du président pour l'arrivée de 200 observateurs de l'Union Africaine. Ça continue d'être comme un jeu », s'est plaint Thomas Perriello.

En visite pour la septième fois dans le pays, Thomas Perriello a déploré la recrudescence de la torture, dont fait état le Haut-commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme. « Le gouvernement dit s'engager pour



que les Burundais puissent se sentir en sécurité pour revenir dans leur pays et dans le même temps nous voyons des documentations systématiques sur la torture et des exécutions extrajudiciaires. C'est ce genre de double langage qui ne bâtit pas la confiance et n'aide pas à aller de l'avant », a-t-il affirmé, avant d'ajouter : « Ce qui compte pour nous, c'est d'avoir des observateurs sur place qui pourront vérifier

si des personnes sont tuées ou ont disparu ». Pour Thomas Perriello, les États-Unis attendent plutôt des résultats. Pour mener à bien sa mission, l'envoyé spécial du président américain dans la région des Grands Lacs se rendra à Dar Es Salam, en Tanzanie pour traiter des questions relatives à la crise inter-burundaise avec Benjamin William Mkapa, le nouveau facilitateur.

Josiane Mambou Loukoula

FRANCE

Le Medef appelle les PME françaises à accompagner le développement économique de l'Afrique

A quelques jours de son déplacement en Côte d'Ivoire, le président du Medef, Pierre Gattaz, lance un appel aux entreprises françaises à se mobiliser pour accompagner le développement économique du continent africain.

Lundi prochain, le président du syndicat patronal français, se rendra à Abidjan en compagnie du staff de direction Afrique du Medef international et d'une importante délégation.

150 personnes, parmi lesquelles de nombreux responsables de PME, représentants des grandes écoles, ONG, compagnons du devoir, etc., participent à ce voyage de quatre jours dans ce pays qui est le quatrième partenaire de la France en Afrique.

Sur place, le programme sera aussi dense que varié : audience accordée par le président Alassane Ouattara, en présence de plusieurs membres de son gouvernement, réception à l'ambassade de France avec les ambassadeurs français en poste en Afrique de l'Ouest et Centrale, réunions avec des chefs d'entreprises ivoiriens, visites de pôles d'activités, rencontre avec les étudiants de l'université Félix Houphouët-Boigny, visite de l'exposition Lumières d'Afrique de la fondation Tilder, etc.

Pour le patron du Medef, qui ne mâche pas ses mots sur l'urgence de la France à réduire sa fiscalité et simplifier sa législation du travail si elle veut être compétitive (égratignant au passage le durcissement

des législations européennes), l'ambition est claire et précise : « nous devons renforcer nos flux commerciaux avec l'Afrique dans tous les domaines, augmenter nos parts de marché et construire une relation construite et durable. »

En Côte d'Ivoire comme ailleurs en Afrique, la part de marché de la France a baissé. L'heure est venue de réagir, insiste Pierre Gattaz, n'hésitant pas à épingleur la « France qui n'a pas bien compris la mondialisation et encore moins l'importance de l'industrialisation qu'elle a laissée déperir ». Pourtant elle peut apporter son expertise dans les nombreux domaines où elle excelle comme la santé, la formation, les transports, les nouvelles technologies, le haut de gamme en général, la qualité « premium ». Particulièrement dans la zone Cémac, caractérisée par une proximité culturelle ; des pays où de nombreux dirigeants ont fait des études en France, où il reste encore un petit avantage concurrentiel.

« Pour cela, nous devons apporter de la valeur ajoutée. Créer des emplois sur place, amener des talents, proposer des prestations d'avant-garde, conforter nos relations. » Un partenariat gagnant/gagnant des vœux du président Gattaz que ce dernier tentera de démontrer à Abidjan la semaine prochaine. Assorti d'un conseil d'humilité que l'Afrique appréciera : « La France fait la morale depuis 25 ans... Il faut être humble. »

AFP

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



ETUDE DE MAITRES

Ange Pépin POSSENNE & Jean Ignace MASSAMBA
Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés

AVIS DE VENTE D'IMMOBILIERE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public, qu'à la demande de la BGFIBank Congo, Il sera procédé, le Mardi 26 avril 2016 à 10 heures précises en l'Office de Maître Jean-Marie MOUS-SOUNDA, Notaire à la résidence de Brazzaville, Office 1er étage Immeuble City Center centre-ville Brazzaville;

A la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des propriétés suivantes:

1- Propriété de 488,05m² comprenant un immeuble R+1 sise à Ouenzé, 01 rue Campement, croisement avec l'Avenue BOUETA MBONGO, Section P9, Bloc 40, parcelle 1, objet du Titre Foncier N°26.109, propriété abritant le siège social de la société NGUESSIE Distribution Transport Congo dite «NGUEDISTRANSCO»,
2- Propriété non bâtie d'une superficie de 828,00m² sise à la Glacière Bacongo, Section E, Bloc Parcelle 362, objet du Titre Foncier N°9252, Toutes appartenant à la société NGUESSIE Distribution Transport Congo;

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et en l'Office du Notaire vendeur le 28 décembre 2015, les enchères seront reçues sur la mise à prix de

Deux Cent Millions (200.000.000) Francs CFA pour la propriété de la rue Campement Ouenzé et Cent Vingt Cinq Millions (125.000.000) Francs CFA pour celle du Quartier La Glacière Bacongo Brazzaville;

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter tous les jours ouvrables:

1°)- Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIELGNE-LENGA-LOCKO, sis 46, Avenue William GUYNET, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville B.P. 2041, Tél/fax: (242) 22 281 34 42.

2°)- Office de Maître Jean-Marie MOUS-SOUNDA, Tél. 06.664.83.17, 05.522.06.60;

2°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, BP.14 642, Tél. (242) 06.668.70.49 / 06.668.70.28 / 05.529.47.82 / 05.529.47.83, E-mail: office.possenne_massamba@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 18 avril 2016

L'Huissier de Justice

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

DIRECTION GENERALE DES INSTITUTIONS
FINANCIERES NATIONALES

DIRECTION DES ASSURANCES

N° 009.16 / MEFBPP/DGIFN/DA

COMMUNIQUE

Le Directeur Général des Institutions Financières Nationales informe le public congolais et étranger ressortissant d'un pays membre de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), que les concours internationaux d'entrée aux cycles de Maîtrise en Sciences et Techniques d'Assurances (MST-A) et du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Assurances (DESS-A) de l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé au Cameroun se dérouleront :

- les mardi 05 et mercredi 06 juillet 2016 pour le cycle MST-A ;
- les jeudi 07 et vendredi 08 juillet 2016 pour le cycle DESS-A ;

La date de clôture des inscriptions est fixée au vendredi 24 juin 2016.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de passer à la direction des assurances sise au bâtiment eucalyptus au 1^{er} étage, porte n° 9, non loin de la caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), arrêt Congo pharmacie centre-ville.

Fait à Brazzaville, le 13 AVR. 2016
Le Directeur Général
Chislaine EBOUKA-BABACKAS



APPEL D'OFFRES

**Réhabilitation ou construction de dalots sur les pistes rurales
dans le département de la Bouenza
République du Congo**
Référence de publication: 137-997

Le Ministère du Plan et de l'Intégration de la République du Congo envisage d'attribuer un marché de travaux pour réhabiliter ou construire 33 dalots sur les pistes rurales dans le département de la Bouenza financé par le programme de l'Union européenne "Mesures d'accompagnement en faveur des pays ACP signataires du Protocole Sucre - République du Congo - Phase II".

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'adresse suivante :

Direction Générale du Partenariat au Développement
Ministère du Plan et de l'Intégration
Boulevard Denis Sassou-Nguesso
(Ex immeuble des Grands Travaux, 1er étage
En face du cinéma V.O.G. Centre-ville)
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

Et est publié sur le site d'EuropeAid (référence 137-997) :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

La date limite de remise des offres est fixée au **20 juin 2016 à 12h00** (heure locale). Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions concernant le dossier d'appel d'offres seront publiés sur le site d'EuropeAid :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>



APPEL D'OFFRES

**Réhabilitation ou construction de dalots sur les pistes rurales
dans le département de la Bouenza
République du Congo**
Référence de publication: 137-997

Le Ministère du Plan et de l'Intégration de la République du Congo envisage d'attribuer un marché de travaux pour réhabiliter ou construire 33 dalots sur les pistes rurales dans le département de la Bouenza financé par le programme de l'Union européenne "Mesures d'accompagnement en faveur des pays ACP signataires du Protocole Sucre - République du Congo - Phase II".

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'adresse suivante :

Direction Générale du Partenariat au Développement
Ministère du Plan et de l'Intégration
Boulevard Denis Sassou-Nguesso
(Ex immeuble des Grands Travaux, 1er étage
En face du cinéma V.O.G. Centre-ville)
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

Et est publié sur le site d'EuropeAid (référence 137-997) :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

La date limite de remise des offres est fixée au **20 juin 2016 à 12h00** (heure locale). Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions concernant le dossier d'appel d'offres seront publiés sur le site d'EuropeAid :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

GEORGES MABONA

« J'exprime ma passion pour la basilique Sainte-Anne »

Auteur de « Ma passion pour Sainte-Anne du Congo », Georges Mabona fait parler son cœur à travers son ouvrage. Témoin de la construction de Sainte-Anne, une basilique du souvenir, il a répondu aux questions des Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB): Pouvez-vous nous dire de quoi parlez-vous dans votre ouvrage ?

Georges Mabona (GM) : Dans cet ouvrage, Je livre mon récit. Ce que j'ai vécu et ce qu'on a fait avec les autres. Je suis un passionné de cet édifice, j'ai vu des parents et des personnes que je connaissais dans mon enfance qui ont contribué à sa construction. Ces derniers ont travaillé comme des ouvriers (maître maçon, maçon, aide-maçon etc.). Ils ont élevé cet édifice qui est assez impressionnant surtout à l'époque où il a été construit. La basilique Sainte Anne est le symbole de Brazzaville.

LDB : Avez-vous mis votre pierre à l'édifice ?

GM : A cette époque j'étais très jeune, un simple spectateur. Voilà pourquoi je n'ai pas participé à cette construction mais, c'est plutôt nos aînés qui ont beaucoup travaillé là-dessus.

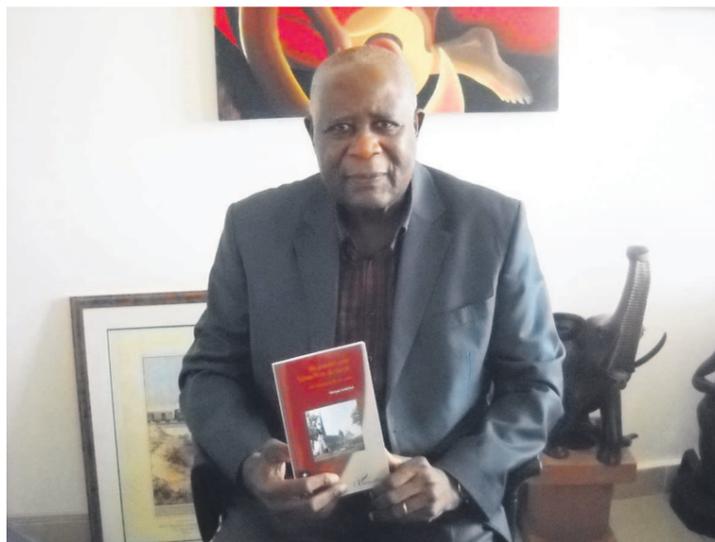
LDB : Que raconte alors ce recueil ?

GM : Ce livre raconte comment

l'édifice a été construit à cet endroit, pourquoi ce choix et comment les gens de différents horizons se sont retrouvés pour le construire (l'église, l'Etat, la société civile). Au fait, la construction ne concernait pas seulement la basilique Sainte Anne. Le stade Felix Eboué, la maison commune de Poto-Poto et le Cercle culturel de Poto-Poto sont, à n'en point douter des édifices qui sont les témoins de l'histoire de l'évolution politique et sociale de l'ex- Afrique Equatoriale Française, et partant du Congo. (A.E.F.). Tous ces édifices ont connu leur existence dans la foulée de la publication de la circulaire du Gouverneur Félix Eboué du 19 janvier 1941.

Cette circulaire qui mettait fin au régime de l'indigénat annonçait l'implication des Africains dans la gestion des affaires publiques, en les intégrant dans le Conseil d'administration de l'A.E.F. Félix Eboué anticipait déjà les décisions de la Conférence de Brazzaville.

LDB : Quelles sont les étapes



qui ont marqué la construction de la basilique ?

GM : La première étape est intervenue en 1943, année du début de construction, première coulée de béton. En 1944, le général de Gaulle donne des instructions à monsieur René Pleven de débloquent des fonds pour la poursuite des travaux. Le général André Bayardelle n'est intervenu qu'en 1945. c'est en 1949 que l'édifice a été inauguré, remis au culte catholique sans qu'il ne soit terminé. En 1952, couverture d'une partie du toit avec des tuiles vernissées. En 2011, le Président Denis Sassou N'Guesso a mis la

touche finale en construisant le clocher, un cadeau non pas à l'église catholique du Congo comme d'aucun pourrait le croire mais, un cadeau à la Mairie et à la population de Poto-Poto de Brazzaville et du Congo.

LDB : Avez-vous déjà reçu le pape depuis que cet édifice a été achevé ?

GM : Non, le pape n'est jamais passé à Sainte Anne mais, une fois quand il est venu à Brazzaville, en allant à la cathédrale, il est passé devant la basilique. Son cortège avait ralenti pour qu'il puisse voir l'édifice, il ne s'était pas arrêté pour rentrer

dans l'édifice.

LDB : Ma passion pour Sainte Anne est-elle votre première parution ?

GM : Il n'est pas ma première publication, j'ai publié au total quatre brochures sur Sainte Anne, malheureusement, le quatrième a été brûlé lors des événements de 1997. Ma passion pour Sainte Anne n'est pas non plus le dernier, beaucoup reste encore à écrire sur Sainte Anne, particulièrement un livre illustré qui nécessiterait un groupe de travail composé d'Ecclésiastiques, d'Historiens, des Témoins encore en vie comme Monsieur Félix Malékat, et d'autres Sachants.

LDB : Avez-vous une invite à faire au public ?

GM : J'invite le public à venir nombreux à la cérémonie de présentation officielle et de dédicace de cet ouvrage prévue le vendredi 22 avril 2016 à 10 heures à l'esplanade de la basilique Sainte Anne. J'ai choisi cet endroit parce qu'il est symbolique pour présenter mon ouvrage. On a pris le témoin de nos aînés et on souhaite que nos cadets prennent également le relais pour que cet édifice soit conservé le mieux possible.

Rosalie Bindika

GALERIE CONGO

Les œuvres d'art émerveillent les femmes expatriées

Une dizaine de femmes de l'association « Brazza Accueil » ont visité, le 20 avril à Brazzaville, la Galerie Congo.

Au cours d'une visite guidée, une dizaine de femmes expatriées de nationalités différentes ont pris connaissance des origines et du rôle des sculptures traditionnelles, originaires non seulement du Congo mais également de la République démocratique du Congo et du Gabon. Dans la salle d'expositions, les membres de Brazza Accueil ont brièvement suivi la projection d'un documentaire sur la danse initiatique Kiébé-Kiébé. Elles ont également découvert les œuvres picturales des artistes de renom à l'instar de Marcel Gotène.

« C'est la troisième fois que je viens à la Galerie Congo, mais je trouve qu'à chaque fois que l'on vient, on y trouve un intérêt particulier. La première fois on est un peu émerveillé, mais quand on a la chance de pouvoir y retourner on voit des choses différentes. J'ai beaucoup apprécié cette visite. Je pense que l'on viendra régulièrement », témoigne la présidente de Brazza Accueil, Sylvie Madaule, arrivée pour la première fois en terre congolaise.



Les femmes des expatriés suivant les explications.

Née en 2014, cette association compte en son sein une vingtaine de nationalités. Elle est présente dans plusieurs

grandes villes du monde avec pour objectif : faciliter l'intégration des femmes expatriées dans leurs villes d'accueil à tra-

vers des rencontres et d'autres activités. Outre sa mission première, Brazza Accueil dans son volet social, récolte des fonds

en faveur des orphelinats de Brazzaville et de ses environs.

Josiane
Mambou Loukoula

NORD-EST DE LA RDC

Arrivée massive des réfugiés sud-soudanais

Le diocèse de Dungen-Doruma dans la province du Haut-Uélé au Nord-Est de la RDC est pris d'assaut par des réfugiés sud-soudanais fuyant la prolongation indue de la saison sèche qui aurait concouru à l'incendie d'une école et de plusieurs centaines de maisons par les feux de brousse.

Pour prendre la mesure exacte du désastre, la Caritas Dungen a dépêché dernièrement une mission d'évaluation dans sept localités, à savoir Diagbe, Doruma, Gangala, Masombo, Bangalou, Sugba et Bitima vers le nord-est. À l'issue de cette mission, on a recensé 11120 réfugiés en provenance du Soudan du Sud et 2777 personnes qui ont perdu leurs maisons dans les feux de brousse.

On déplore aussi la destruction à la suite des feux de brousses d'une école primaire de huit classes et de sept cent quatre-



Des déplacés à la quête de refuge

vingt-huit cases des paysans. Ces réfugiés et les victimes des feux de brousses qui ont, pour la majorité, perdu tous leurs biens vivent dans des familles d'accueil où les conditions ne sont pas toujours bonnes. Déjà, ces réfugiés, en sus des populations d'accueil éprouvent des besoins de survie tels que la nourriture, les articles

ménagers essentiels. Ils sont aussi confrontés au problème d'accès à l'eau potable, à l'assainissement du milieu, à la reconstruction de l'habitat et à la protection contre les éléments de la rébellion ougandaise.

Caritas Dungen plaide pour la reconstruction de l'école primaire de Gangala détruite par les feux.

« Il faudra urgemment la reconstruire, car avec la reprise espérée des pluies, il ne sera plus possible d'organiser l'école sous les arbres pour les enfants. Ce besoin est d'autant plus pressant que l'année scolaire a entamé son dernier trimestre. Si rien n'est fait, les examens de fin d'année ne pourront plus se dérouler et l'année scolaire, péniblement soutenue par les parents, sera perdue », fait savoir Caritas Congo. Elle relaie l'appel pressant de la Caritas Dungen-Doruma vers la communauté humanitaire, les autorités compétentes et les personnes de bonne volonté pour apporter une assistance d'urgence à la population du diocèse de Dungen-Doruma. Celle-ci a été durement éprouvée par les arrivées des réfugiés et les conséquences des perturbations climatiques.

Aline Nzuzi

DÉPÔT DE LA REQUÊTE À LA COUR CONSTITUTIONNELLE

La majorité présidentielle s'explique

André-Alain Atundu Liongo, porte-parole de la majorité présidentielle (MP), a réaffirmé le droit légitime pour sa famille politique de recueillir l'avis de la Cour constitutionnelle sur le sens réel de l'article 70 et sa corrélation avec d'autres dispositions concernant les mandats du chef de l'État, des sénateurs, des députés provinciaux et des gouverneurs.

Au cours d'un point de presse, le 19 avril, au siège de la MP, il a rappelé que l'initiative vient de 300 députés dont une partie constituée des élus de l'opposition qui expriment ainsi leur ras-le-bol « sur le débat surréaliste et malveillant qu'entretiennent certains acteurs politiques ».

Le dépôt d'une requête auprès de la Cour constitutionnelle intervient en plein préparatif du dialogue national. Dès lors, beaucoup craignent un nouveau blocage. Pour André-Alain Atundu, il n'y a pas d'incompatibilité possible. « La tenue du dialogue ne suspend pas l'exercice du droit constitutionnel ». Selon lui, cette requête se justifie surtout par les divergences dans l'interprétation de certains articles. « Il était tout à fait normal de comprendre le sens de cet article 70. Il n'y a aucune intention quelconque d'autant qu'il s'agit des députés de toutes tendances confondues ». En droit, il y a toujours un intérêt à la base d'une action, poursuit-il. « Les députés sont légitimement fondés pour interroger la Cour constitutionnelle puisque leur intérêt, en tant que législateur et acteur politique concerné notamment par le dialogue est de parler de l'interprétation de cet article ».

André-Alain Atundu a réagi aussi sur les critiques politiques malveillantes sur cet article. « L'article 70, particulièrement dans son appendice qui semble poser problème, n'a jamais été un cas de conscience ni pour l'honorable Mwando, alors président de la PAJ, ni pour l'honorable Kamitatu alors président de l'Assemblée nationale lors des discussions à la PAJ et de l'adoption à la plénière de l'Assemblée nationale », a-t-il dit. Les deux personnalités politiques ont rejoint le G7, une plate-forme réunissant des partis de l'opposition. « L'un a signé sans réserve en qualité de président le rapport de la PAJ et l'autre, en tant que président de l'Assemblée nationale, n'a rien eu à redire en plénière », a-t-il poursuivi. L'alinéa aujourd'hui controversé dispose que le président de la République sortant reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau président élu afin d'éviter un vide institutionnel.

Lors de son vote, cette disposition n'avait aucune visée présidentielle, note André Alain Atundu. Il déplore aujourd'hui le chantage et la tentative de marchandage autour de cette disposition. « À l'opinion de décider de quel côté se trouve un agenda caché », a conclu André-Alain Atundu.

Laurent Essolomwa

ENVIRONNEMENT

Conservation de la nature : un réseau ouest-africain de trafic d'ivoires démantelé à Kinshasa

Il s'agit d'une deuxième vague d'arrestations opérées, au cours de l'année, par les autorités congolaises grâce au programme d'application de la loi soutenu par le Fonds mondial de la nature (WWF) /Traffic et ses partenaires locaux.

Les autorités de la RDC ont opéré, le 16 avril, à Kinshasa la saisie d'une cinquantaine de kg d'ivoires (ivoires bruts et frais de récent braconnage) et, dans sa suite, l'arrestation de deux trafiquants d'ivoires qui étaient suivis, depuis un certain temps par les membres des équipes de mise en œuvre du programme d'application de la loi. Cette deuxième vague d'arrestation opérée par les autorités de la RDC a également permis de démanteler un important réseau ouest-africain de trafic d'ivoires à Kinshasa.

Ces résultats encourageants, explique un communiqué de WWF, ont été obtenus grâce au programme d'application de la loi soutenu par le WWF/Traffic et ses partenaires locaux, et financé par l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) et mis en œuvre par WWF-RDC en partenariat avec des ONG nationales spécialisées, l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) ainsi que des réseaux d'application de la loi comme le Réseau de surveillance du commerce de la faune.

Le stock saisi et les personnes arrêtées sont, note ce communiqué, entre les mains des autorités policières. « Le WWF félicite le gouvernement de la RDC et l'encourage à poursuivre ses

efforts dans la lutte contre le trafic d'ivoire ainsi que la collaboration qu'il apporte dans la mise en œuvre du programme d'application de la loi », a déclaré le directeur de la conservation du WWF-RDC, Bruno Perodeau, cité dans ce communiqué. La RDC à travers ses différentes structures telles que la police, l'ICCN et tant d'autres, a-t-il poursuivi, sont nos premiers partenaires dans la mise en œuvre de nos projets. C'est grâce à leur étroite collaboration que nous arriverons à de meilleurs résultats. Le programme d'application de la loi est bel et bien implémenté et ces résultats prouvent que dans un avenir proche, nous arriverons à dissuader les braconniers d'éléphants en RDC. « La RDC est depuis plusieurs années indexée par la communauté internationale comme faisant partie des pays où se posent beaucoup de problèmes de braconnage et de trafic illégal d'ivoires. La saisie opérée ce 16 mars 2016 ainsi que l'arrestation de deux trafiquants sont des signaux forts du gouvernement de la RD Congo à vouloir éradiquer la criminalité faunique sous toutes ses formes et à respecter ses engagements internationaux dont ceux pris au titre de son Plan d'action national sur l'ivoire (Pani). Nous profitons tous nos partenaires nationaux et internationaux qui nous appuient dans ce grand combat », a déclaré le directeur de la Conservation de la nature au ministère de l'Environnement, conservation de la nature et développement durable et Organe

de gestion Cites RDC, Frédéric Djengo, cité dans le communiqué du WWF.

Le nombre d'éléphants a été divisé par 15

Dans les années 1970, fait observer le WWF, la population d'éléphants dans les parcs de la RDC était estimée à plus de 200 mille alors qu'aujourd'hui, ce nombre a été divisé par 15 et certains animaux tel que le rhinocéros ont entièrement disparu. « La RDC est devenue la plaque tournante du commerce d'ivoires; de la Tanzanie à l'est jusqu'au Mali à l'ouest, la situation est très préoccupante pour les éléphants d'Afrique. On estime que quelque 20 mille d'entre eux ont été tués l'an dernier à travers l'Afrique pour leur ivoire. En Chine, à l'autre extrémité d'une chaîne d'approvisionnement clandestine contrôlée par des mafias internationales, la défense d'éléphant brute se négocie à près de mille euros le kilo », a noté le WWF, citant l'AFP.

Il est rappelé qu'en tant que pays prioritaire dans la lutte contre le trafic illégal d'ivoire, la RDC a été priée par le Comité permanent de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) de fournir, en juillet 2014, un Plan d'action national sur l'ivoire (Pani). En mars dernier, le secrétariat de la Cites avait recommandé que les pays membres suspendent le commerce des spécimens d'espèces figurant sur la liste Cites avec la RDC parce qu'elle n'avait pas finalisé son Pani dans les délais convenus.

Face à la menace de sanctions, la

RDC a commencé à agir en procédant à la mise en œuvre de son plan et maintenant elle est en train d'aider à réprimer les réseaux de trafic d'ivoire. Ceci, a souligné le WWF, nous montre qu'une action forte et décisive de la Cites peut amener à des résultats de conservation à impacts réels sur le terrain. « Le taux de criminalité faunique est assez élevé en RDC. Pour y répondre, il faut des actions d'envergure à l'instar des opérations lancées durant le premier trimestre de 2016 dont la dernière en date du 16 mars 2016. Avec une dizaine de personnes arrêtées et plus de 80 kilos d'ivoires saisis au cours de ces opérations, les autorités congolaises prouvent leur détermination à stopper l'hémorragie causée par les criminels de la faune... », a déclaré, la gestionnaire d'une ONG partenaire local du WWF - RDC dans la lutte contre la criminalité faunique et représentante de la société civile, Nancy Shabani.

La loi congolaise de 2014 sur la faune punit, en effet, toute personne reconnue coupable d'avoir tué, blessé, capturé ou encore en possession d'un animal entièrement protégé, y compris l'éléphant, d'une peine de prison d'un à dix ans et/ou une peine d'amende de 5 à 10 millions de francs congolais (5500 à 11000 dollars américains). Alors que le trafic international impliquant des espèces intégralement protégées, tel que le trafic illégal d'ivoires est puni encore plus sévèrement de cinq à dix ans de prison et/ou d'une amende de 25 à 100 millions de francs congolais (27.000 à 110.000 dollars américains).

Lucien Dianzenza

NOUVELLE OPÉRATION LIKOFI

L'Asadho insiste sur le respect des droits humains

L'ONG conseille notamment l'implication du travail des organisations des droits de l'homme afin que ces dernières assurent le suivi de cette opération dans le but de mettre tous les cas de dérapage à la disposition des autorités compétentes.

Dans un plaidoyer du 18 mars, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a dit prendre acte de la décision prise par le gouvernement de la RDC de reprendre l'opération Likofi pour traquer les Kuluna sur l'ensemble du territoire national. Notant que le besoin de trouver des solutions globales et durables s'impose toujours, cette ONG a exigé que lors de cette nouvelle opération Likofi envisagée, la traque des Kuluna par la Police nationale congolaise (PNC) soit basée sur le respect des principes de base relatifs à l'usage des armes à feu et aux droits

humains afin d'éviter des exécutions sommaires, extrajudiciaires et des atteintes aux droits humains enregistrés à l'occasion de la précédente opération. Elle insiste, par ailleurs, sur l'implication du travail des organisations des droits de l'homme afin que ces dernières assurent le suivi de cette opération dans le but de mettre tous les cas de dérapage à la disposition des autorités compétentes.

L'Asadho en appelle notamment à l'organisation d'un colloque national de réflexion sur le phénomène kuluna devant proposer des solutions globales capables à même de contribuer à l'éradication dudit phénomène. Elle exhorte, en effet, le ministère de la Justice et des droits humains à assurer le suivi de la nouvelle opération Likofi pour que les droits humains et la dignité des personnes mises en cause soient respectés par les éléments de la PNC. Alors que cette dernière est appelée à conduire la nouvelle opération Likofi dans le



Une équipe de la PNC lors de l'opération Likofi

strict respect des droits humains et de la dignité des personnes mises en cause; à faciliter le travail des organisations des droits de l'homme pour qu'elles assurent le suivi de ladite opération et à mettre à la disposition de la justice tout élément de la PNC

violences causées par les « Kuluna » dans le milieu urbain. L'Asadho a, pour sa part, constaté que cette décision du gouvernement de traquer les kuluna par le biais de la PNC rencontre un seul aspect de l'appel lancé par cette ONG aux termes de son communiqué de presse n°004/Asadho/2016 du 26 mars intitulé « L'Asadho appelle le gouvernement à mettre fin au phénomène kuluna ». Ce communiqué, note cette ONG, demandait entre autres l'organisation d'un colloque national qui analyserait ce phénomène et proposerait des pistes de solutions qui tiennent compte de tous les aspects (juridique, judiciaire, social, humanitaire, etc.) de la question. Cette organisation continue, par conséquent, à soutenir que le seul recours à la PNC pour traquer les kuluna ne peut pas mettre fin de manière durable et définitive à cette recrudescence du phénomène kuluna.

Lucien Dianzenza

GOSPEL DAY 2

Gospel light raffle la mise

Lauréat toutes catégories confondues de la deuxième édition, le 16 avril, le groupe est reparti du lycée Prince de Liège les mains chargées de son trophée assorti d'un prix composé de nouveaux instruments de musique et de la promesse d'enregistrement d'un single et de la réalisation de son clip vidéo.

Arrivé en finale après s'être hissé au sommet de sa catégorie, le New genre, Gospel light a remporté l'épreuve ultime où il a fait ses preuves en s'essayant dans le Folklore. Convaincu à l'unanimité par la prestation du groupe, le jury l'a proclamé vainqueur face à Asifwe singers (lauréat Negro-spiritual), Libula (lauréat Folklore) et Baobab Voices of Kinshasa (lauréat Gospel américain).



Les quatre chefs de chœur lauréats par catégorie/photo Rudy Yaone

Ambroise Toko Kua-Nzambi de Chœur la Grâce, un des trois membres du jury de la finale avec Sandra Mbuyi et Kool Matope a, en premier, donné son avis quant à la victoire de Gospel Light. Dès le départ, a-t-il souligné, « le défi à relever était énorme » et d'ajouter que « par rapport à toutes les phases, les primes précédents, le jury était déçu parce que le régime a un peu baissé. Ce n'était pas facile de passer de son style de prédilection à un autre. L'on aurait voulu qu'il preste aussi dans son style pour faire exploser le public. Mais dans l'ensemble, Gospel Light a fait une prestation plus remarquable que tous les autres. Il a fait une compilation de deux chants. La première partie avait manqué un peu de feeling, mais il a explosé dans la deuxième ». Et de conclure : « Je pense

que c'est vraiment logique. Si je me réfère au parcours de ce groupe, il a mérité de gagner ce prix ».

Pour sa part, Kool Matope a relevé que Gospel light n'était pas pressenti vainqueur, leur parcours était normal. Et de s'expliquer de la sorte : « La preuve c'est qu'ils avaient été éliminés à un prime. Et personne d'autre d'ailleurs n'était pressenti champion ou gagnant. Gospel light avait bien commencé parce qu'on lui avait demandé d'exécuter des morceaux qu'il avait l'habitude de jouer depuis toujours, là il s'était éclaté. Il y a eu beaucoup de challenges pour tester les aptitudes et les talents des chantres. Je crois qu'une fois, quand il s'agissait d'interpréter le genre gospel, il avait été éliminé parce que ça avait été médiocre. Mais, au fur et à me-

sure que le concours avançait, avec les conseils qui leur ont été prodigués et les challenges, il s'est amélioré. Et, ce soir, je crois qu'il était le meilleur de bout en bout. Il a proposé les meilleures séquences au niveau de la justesse, c'était parfait, les harmonies impeccables. Et pourtant, ce n'était pas sa catégorie. Il est passé du New genre au Folklore, surtout qu'il ne l'avait jamais fait, mais ce soir, il avait été vraiment plus que méritant ».

Et des coups de cœur ?

Sandra Mbuyi qui a rejoint le jury juste pour l'épreuve finale, en remplacement de Dena Mwana partie entretemps en tournée, a livré son appréciation personnelle en ces termes : « Je n'étais pas là depuis le début des primes mais j'ai essayé de voir ce qu'ils avaient réalisé jusqu'alors

et j'ai trouvé qu'ils ont vraiment mérité de gagner ». Par ailleurs, à la différence de Kool Matope et Ambroise Kua-Nzambi, elle a pris soin de partager cette observation : « Comme ils l'ont dit et je l'ai senti, ce sont des gens qui ne se préparaient pas seulement artistiquement mais le faisaient aussi spirituellement parce que le message apporté dans les chants était pertinent. Ils avaient fait un choix de chants qui apportaient un message. Il ne suffit pas seulement de chanter parce que l'on a une belle voix, mais aussi de transmettre un message, l'évangile. Ça c'est l'une des raisons qui m'a captivée ».

Pour ce qui est du reste des participants, Ambroise Kua-Nzambi a confié aux Dépêches de Brazzaville son appréciation personnelle. « Pour moi, a-t-il dit, Libula a occupé la deuxième place. Il a réussi à trouver la clé pour bien interpréter son chant. Il est resté constant, il était presque parfait, sauf qu'il nous a manqué le boom à la fin. Baobab Voices of Kinshasa nous a proposé beaucoup d'épisodes. Ça a vraiment oscillé, le soliste était excellent mais nous n'avons pas apprécié le manque de constance du début à la fin et la sono n'était pas bonne, donc il y a eu des problèmes de déséquilibre. Asifwe singers nous a présenté deux chants qui n'ont pas formé un tout, pour moi ça a manqué d'unité. L'unité de l'œuvre, on ne l'a pas saisie ni perçue, c'est comme cela qu'il n'a pas pu décrocher le prix ».

En fin de compte, Sandra Mbuyi n'a pu s'empêcher de nous faire cette petite confidence : « Mon coup de cœur, c'était Asifwe singers. Comme je le disais, je ne pensais pas qu'un jour, j'entendrais encore le son de la voix de Papa Charles Mombaya, je l'ai retrouvé avec Asifwe singers. Par contre, le challenge d'aujourd'hui n'a pas joué en leur faveur. Il ne leur pas permis de donner le meilleur d'eux-mêmes ». Et de conclure : « Alors, pour être vrai et honnête, Gospel light a mérité cette place parce qu'il a réussi son challenge. Habitué à faire du contemporain, il s'est efforcé à faire le folk, je sais ce qu'il en coûte ! Moi, j'ai du mal à faire du folk parce que cela demande beaucoup de travail quand on est pas habitué et donc, je dis chapeau. Voilà pourquoi j'ai opté pour Gospel light ».

Nioni Masela

LIGUE DES CHAMPIONS/8° DE FINALE

Mazembe, éliminé par Wydad, ne défendra pas son titre

Le TP Mazembe ne préserva plus son titre de la Ligue des champions d'Afrique remporté en 2015.



Une vue du match entre WAC et Mazembe à Marrakech

Le club de Lubumbashi a été éliminé en huitième de finale retour de la prestigieuse compétition africaine interclubs, le 20 avril dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, par le club marocain de Wydad Athletic Club de Casablanca (WAC) du Maroc. Score de la partie : un but partout. Le onze de départ de Mazembe s'est composé du gardien de but ivoirien Sylvain Gbhouo, du Ghanéen Yao Frimpong, Joël Kimwaki, du Malien Salif Coulibaly, et Jean Kasusula en défense. Au milieu de terrain, il y a eu Merveille Bope, le Zambien Given Singuluma et le Ghanéen Daniel Adjei, et en attaque le petit Ghanéen Salomon Asante, Jonathan Bolingi Mpangi, et le Zambien Rainford Kalaba. Le Malien Salif Coulibaly a ouvert la marque pour les Corbeaux de l'ex-Katanga à la 28^e minute, trompant le gardien de but Larroubi du WAC de la tête sur un corner de Salomon Asante. Ce but a semblé donner de l'espoir aux Corbeaux, car au match aller à Marrakech, Mazembe s'était incliné par zéro but à deux. Les joueurs du technicien Hubert Velud devraient donc marquer un deuxième but pour égaliser sur l'ensemble des deux matchs et espérer une issue heureuse après. Mais après ce but, WAC a bien géré la partie, les joueurs ont suivi les consignes de l'expérimenté technicien Gallois John Benjamin Toshak (ancien de Swansea, Sporting du Portugal, Real Sociedad, La Corogne, Real Madrid, Besiktas, et sélectionneur du Pays des Galles, Macédoine). Les changements opérés par Hubert Velud n'ont pas apporté du fruit, notamment la montée de Meschak Elia à la place de Kalaba à la 54^e minute, l'Ivoirien Roger Claver Assalé à la place de Given Singuluma à la 70^e minute, et Christian Luyindama à la place de Salomon Asanté à la 77^e minute. Certes, Mazembe s'est procuré des occasions de but, mais sans les mettre au fond, comme la balle de Bope qui a échoué sur la barre transversale du gardien de but Larroubi à la 72^e minute. Mais le sort des Corbeaux a été totalement scellé avec l'égalisation de WAC à la 90+2^e minute par l'attaquant Reda, déjà buteur au match aller à Marrakech. C'est donc la fin de l'aventure pour les Corbeaux qui ne défendront pas leur titre, et seront probablement reversés en Coupe de la Confédération pour disputer les barrages.

Martin Engimo

FOOT-WEEK-END DES RD-CONGOLAIS DE L'ÉTRANGER

Bolasie, Ndongala, Manzia et Mubele buteurs

Les RD-Congolais ont été visibles le week-end dernier sur certains terrains de football en Europe alors que d'autres sont restés sur les bancs des remplaçants.

En Premier League, l'événement au niveau de la RDC a sans doute été la superbe frappe de Yannick Yala Bolasie à l'origine de l'égalisation de Crystal Palace sur la pelouse d'Arsenal. Score de la partie : un but partout au terme d'une partie assez disputée comptant pour la 34e journée. Le Chilien Alexis Sanchez a ouvert la marque à la 45e minute, et le Congolais a égalisé à la 81e minute, arrachant un précieux match nul face à Arsenal pointé favori de ce derby de Londres. Son compatriote Dieumerci Mbokani a été impuissant avec Norwich, battu à domicile (0-3) par Sunderland. Yousouf Mulumbu est resté sur le banc de Norwich jusqu'à la fin de la partie. Et le défenseur central Chancel Mbemba a été à nouveau titulaire lors du succès de Newcastle de Rafael Benitez sur Swansea City (3-0). Le jeune natif de Kinshasa Jonathan Leko (16 ans) est resté sur le banc de West Bromwich Albion battu à domicile par Watford (0-1). Une fois de plus, l'attaquant Benik Afobe Tunani ne figurait pas sur la feuille de match lors de la défaite de Bournemouth à domicile face à Liverpool (1-2).

En D2 anglaise (League Championship), Britt Assombalonga été absent de la feuille (lui qui se remet de sa vilaine blessure contractée il y a plusieurs mois) le 16 avril lors du match nul de Nottingham Forest en déplacement sur le terrain de Rotherham United (0-0). Le vendredi dernier face à Fulham, Kazenga LuaLua, jeune frère de l'ancien capitaine des Léopards de la RDC Trésor LuaLua, est entré en jeu

à la 81e minute, et Brighton & Hove Albion son club s'est largement imposé par cinq buts à zéro. Jacques Maghoma a été l'unique buteur à la 55e minute pour Birmingham battu à domicile par Burnley. Et Jordan Botaka est resté sur le banc des remplaçants lors de la victoire de Leeds United sur Reading (3-2). En Espagne, les Congolais ont sans doute été focalisés sur le match entre Rayo Vallecano et Villarreal où flambe depuis peu le neo-international congolais Cédric Bakambu qui est monté sur l'aire de jeu à la 68e minute à la place d'Adrian, et Villarreal a été battu par un but à deux. En L1 en France, Aldo Kalulu, comme le week-end passé, n'a pas figuré sur la feuille de match lors du match nul de Lyon face à Nice (1-1). Michael-Jordan Nkololo a été titulaire lors de la lourde défaite de Caen face à Paris Saint Germain (0-6) au Parc des Prince. Il est sorti à la 65e minute, laissant sa place à Féret. L'on note aussi le retour de Makengo du côté de Caen, entré en jeu à la 81e minute à la place de Delaplace. Du côté parisien, le défenseur Presnel Kimpembe a été titulaire dans l'axe, alors qu'Hervin Ongenda est monté sur la pelouse à la 67e minute à la place d'Angel Di Maria. Chris Mavinga a été titulaire avec Troyes vainqueur de Reims par deux buts à un. Et le défenseur Omenuke Mfulu n'était pas sur la feuille de match du côté de Reims. Marcel Tisserant était bien titulaire dans les rangs de Toulouse qui a tenu en échec Lorient (1-1). Rémy Mulumba n'était pas sur la feuille de match côté lorientais. John Tshibum-

bu est entré en jeu à la 81e minute à la place de Larbi, ne pouvant rien faire pour son équipe, Le Gazelec Ajaccio battu à domicile par Lille (2-4). Le défenseur Antony Walongwa est resté sur le banc des remplaçants de Nantes battu à domicile par Montpellier (0-2). L'autre Nantais de souche rd-congolaise, Jules Iloki a fait son apparition sur l'aire de à la 46e minute, à la place de Gomis.

En L2, Yeni Ngbakoto a été titulaire lors de la victoire de Metz en déplacement sur le terrain de Bourg-en-Bresse où l'on signale la titularisation de Nsimba en défense. Yannis Mbombo est entré en jeu à la 84e minute, participant à la victoire de Sochaux sur Brest. Jordan Ikoko était titulaire à Lens vainqueur d'Ajaccio (2-0), l'autre congolais, Jonathan Nanizayamo est entré en jeu à la 86e minute. Riffi Mandanda était titulaire dans les buts d'Ajaccio. Herita Ilunga a été titulaire lors de la victoire de Creteil sur Auxerre (1-0). Issac Mbenza, jeune belge de souche RD-congolaise, est resté sur le banc des remplaçants de Valenciennes battu à domicile par Clermont (1-0). Arnaud Lusamba a inscrit le troisième but de Nancy Lorraine vainqueur sur la pelouse du Havre.

En Jupiler Pro League Belge, Neeskens Kebano a été titulaire lors de la victoire de Genk sur le terrain de Zulte Waregem (2-1), il a été remplacé à la 80e minute. L'on signale ici le but du Tanzanien Samatha pour Genk, ancien sociétaire du TP Mazembe de Lubumbashi. Dieumerci Ndongala a été buteur à la 64e minute avec Sporting Charleroi vainqueur de Malines sur sa pelouse par trois buts à deux. Parfait Mandanda est resté sur le banc carolo. Le belge de souche congolaise, Chris-



Yannick Bolasie célèbre son but égalisateur, répondant à Alexis Sanchez buteur d'Arsenal

tian Kabasele a été titulaire avec Genk alors que du côté de Zulte, le jeune Benteke (jeune frère de l'attaquant de Liverpool en Angleterre) a débuté la partie, sorti à la 74e minute. Et Joël Sami est resté sur le banc de Zulte. Bolingoli Mbombo est entré à la 88e minute du côté du Club de Bruges battu par Anderlecht (0-1). Le jeune Lukebakio n'était pas sur la feuille de match des Mauves de Bruxelles. Hervé Kagé était titulaire dans les rangs de Courtrai bourreau de Waasland Beveren sur son terrain (3-2). Le belgo-congolais Beni Badibanga, titularisé, n'a pas empêché la défaite du Standard de Liège sur le terrain de Mouscron Péruwelz. Il a d'ailleurs été remplacé à la 46e minute par Dompé. L'on note aussi la titularisation du jeune Jonathan Okita chez les Rouches liégeois.

En Italie, Paul-José Mpoku n'était pas sur la feuille de match lors du nul de Chievo Verone sur le terrain d'Udinese (0-0). Le joueur a été vu dans les locaux du Standard de Liège il y a quelques jours, club où il a signé plusieurs exploits. Était-ce une simple visite ou peut-on entrevoir un retour en Belgique lors du mercato d'été, étant en manque du temps de jeu à Chie-

vo, ancien club du jeu Jason Mayele. En Turquie, Jérémy Bokila était titulaire avec Eskisehirspor battu sur son terrain par Konyaspor (0-1). Cédric Mongongu n'était pas sur la feuille de match. Cédric Makiadi est resté sur le banc de Caykur Rizespor défait à domicile par BB Ankaraspor. Au Pays-Bas, Abel Tamata a été remplaçant lors du match nul de Groningem face à Feyenord de Rotterdam (1-1). Limbombe était titulaire avec NEC vainqueur de Cambur par deux buts à un. Il a été remplacé à la 86e minute. En République Tchèque, Manzia Budget, titulaire, a participé à la large victoire de Dukla Prague face à Jablonec (6-1). L'ancien joueur de Shark XI FC passé par Étoile du Sahel de Tunisie a inscrit le sixième but de son club à la 86e minute.

Au Qatar, signalons le doublé de Firmin Mubele Ndombe avec Al Ahli Doha, victorieux d'Al Ryan par trois buts à deux. En Grèce, Arthur Masuaki remporte le championnat avec Olympiakos de Pirée. Aux États-Unis d'Amérique, Cédric Mabwati est resté sur le banc de Columbus Crew vainqueur de New York City (3-2).

Martin Engimo



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

SOUTIENT

Les Jeux de l'ONSSU

du 20 au 23 Avril



Stade municipale de PN (ONSSU Pointe-Noire)

MADINGO KAYES (ONSSU KOUILOU)

ALIMENTATION ET SANTÉ

Les aliments pasteurisés : leurs limites de conservation

Les aliments pasteurisés sont très différents des aliments stérilisés. En effet, les seconds, de façon générale « stérilisés », mais de manière particulière « appertisés », ont une durée de conservation de plusieurs années. Par contre les premiers, c'est-à-dire les aliments pasteurisés, ne se conservent que quelques jours ou deux à trois semaines, à condition d'être entreposés dans un endroit froid ou frais (0 à 5° C par exemple). La pasteurisation est un traitement destiné à stabiliser temporairement un produit alimentaire par la chaleur comme le lait par exemple. Elle n'a pas pour objectif la destruction de tous les micro-organismes, mais seulement la majorité d'entre eux, surtout les micro-organismes pathogènes, c'est-à-dire dangereux, et ceux qui sont susceptibles de détériorer l'aliment.

Quels sont les types de pasteurisation pratiqués ?

On distingue deux types de pasteurisation :

- La « pasteurisation haute » ou procédé HTST (high temperature short time), c'est-à-dire « haute température temps court », est effectuée entre 72° C et 80° C pendant 15 à 20 secondes, puis refroidissement immédiat. Cette forme de pasteurisation est surtout utilisée pour le lait vendu dans le commerce ainsi que pour les laits employés par les industriels pour la fabrication des yaourts, des fromages, des desserts lactés frais ainsi que pour les produits dont l'acidité est inférieure à un PH de 4,5, autrement dit des produits acides car cette acidité favorise la conservation ;

- La « pasteurisation basse », pratiquée à une température de 63° C pendant 30 minutes, est appliquée aux semi-conserves qui sont, pour rappel, des denrées d'origine animale ou végétale conditionnées dans des récipients étanches aux liquides et qui ont subi un traitement juste destiné à détruire la plus grande partie des enzymes et des micro-organismes.

Quels sont les produits alimentaires soumis à la pasteurisation ?

En dehors des semi-conserves, ce sont les denrées alimentaires soumises à la pasteurisation comme les produits laitiers, notamment le lait. Dans l'industrie laitière, en effet, ce procédé peut être contrôlé par des recherches d'activité enzymatiques à l'instar de l'inactivation de la phosphatase alcaline ou encore de la conservation de l'activité de la peroxydase. On peut ainsi déterminer ce que l'on appelle la valeur pasteurisatrice qui est la mesure de l'efficacité d'un traitement thermique en vue d'une destruction de micro-organismes. Ainsi, on établit cette valeur à partir du comportement d'un microbe, le streptocoque D, représentant la forme végétative pathogène la plus résistante à la chaleur.

Quels sont les avantages et les inconvénients des produits pasteurisés ?

Les avantages sont que ces produits conservent mieux leurs éléments nutritifs, notamment les vitamines, surtout celles thermolabiles, que les mêmes denrées stérilisées. Par contre, les inconvénients demeurent car les produits pasteurisés exigent des conditions de conservation strictes voire draconiennes, et il est primordial de bien comprendre leurs limites.

Ange Kounkou,
président de l'Association
pour la promotion des industries
agroalimentaires au Congo (Apiac)

AFRICANEWS

La chaîne d'information est lancée

Le lancement d'Africanews, premier média d'info et business multilingue panafricain, a eu lieu, le 20 avril à Pointe-Noire en présence de Michael Peters, président du directoire d'Euronews et président d'Africanews, de François Chignac, directeur des opérations et des invités.

Africanews est unique dans son concept et sa vision. Elle est première dans l'expertise de la diffusion de l'information multilingue en Afrique subsaharienne. Des programmes phares faciles d'accès : l'information, l'économie, le sport, les interviews, les analyses et le contenu généré par les utilisateurs avec une priorité donnée aux faits et aux événements importants, les directs lorsque l'information l'exige.

Le contenu d'Africanews est produit en Afrique par des Africains. Cette chaîne offre aux Africains l'accès à une information régionale, nationale et internationale, indépendante, crédible et pertinente. Elle livre une information factuelle dans un format non su-

perficel sans intérêts politiques, l'équipe d'Africanews travaille au service du public, livrant un travail journalistique sans compromis. « Africanews est différent des médias existants parce que son objectif est de donner à l'Afrique sa juste place dans le monde de l'information. Il s'agit également de donner au monde les dernières informations du continent, ce qui en soi est déjà un marché d'information de la même manière et au même niveau que les autres régions du monde », a dit Michael Peters.

Filiale d'Euronews, Africanews a un réseau important de 45 correspondants à travers le continent, une équipe de plus de 50 professionnels des médias : du

personnel éditorial, technique et administratif. Africanews couvre l'information et l'économie africaine et internationale 7j/7 en français et en anglais avec une perspective africaine.

Avec le lancement de ses émissions, Africanews est immédiatement disponible dans trente-trois pays de l'Afrique subsaharienne et dans 7,3 millions de foyers. Ce lancement exceptionnel se fait en partenariat avec les acteurs majeurs de la télévision payante en Afrique qui font confiance au contenu media africain. Elle est disponible sur les bouquets satellites : Canal+Afrique, Zuku, Startimes, Suburban, sur les réseaux TNT en Afrique, sur les fenêtres hertziennes par le biais des chaînes nationales à vocation régionale qui ont choisi de s'associer à Africanews. Son siège provisoire est à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

6° ART

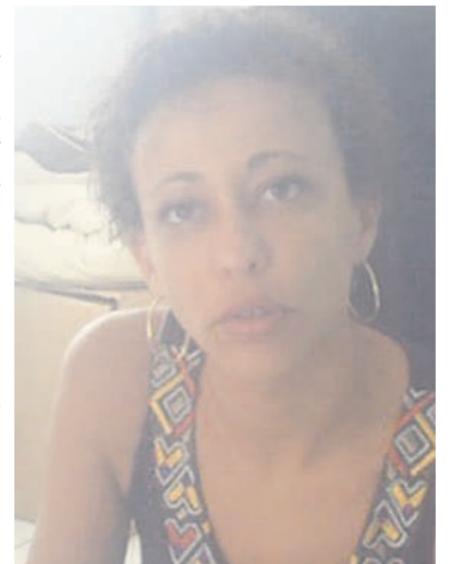
Alexandra Guenin lance le théâtre à la carte

Passionnée de théâtre, Alexandra Guenin vient d'initier une autre approche de présenter le théâtre avec le concept théâtre à la carte qui consiste à amener le théâtre vers le public.

L'intérêt du théâtre à la carte est de rassembler au maximum les artistes et surtout d'amener le théâtre vers le public. Ce concept innovant veut encourager et promouvoir la production artistique en faisant émerger les jeunes talents ou accompagner les artistes confirmés. « Nous sommes totalement mobiles, le théâtre à la carte se déplace à votre domicile mais également dans votre restaurant, votre bar, votre entreprise. Avec notre approche du théâtre, nous visons un théâtre de rue, un théâtre informateur. Il faut qu'on plaise aux gens en jouant par exemple sur les trottoirs, les hôtels ou tout autre lieu qui peut nous accueillir. Une première expérience a d'ailleurs été expérimentée chez moi à domicile où j'ai invité autour d'une représentation théâtrale les amis, les connaissances et les voisins. Tout le monde a

énormément apprécié le concept », a dit Alexandra Guenin.

Le théâtre à la carte est une société en devenir avec plusieurs projets qui viendront se greffer autour. Le théâtre à la carte va fonctionner comme une maison de production avec pour objectifs : créer, produire et diffuser des projets liés aux domaines des spectacles vivants. « Nous allons organiser de échanges avec les artistes d'autres villes comme Brazzaville ou Dolisie, organiser des tournées dans les différentes villes du pays. À travers les bénéfices générés, nous voulons nous autonomiser aussi en achetant du matériel pour les spectacles et pourquoi pas des moyens roulants nécessaires à notre mobilité. À terme, nous pouvons ouvrir une école de théâtre en faisant venir des formateurs chevronnés ou en bénéficiant des services de ceux qui seront dans nos murs en résidences de créations ou en tour-



Alexandra Guenin, initiatrice du théâtre à la carte Crédit photo «Adiac»

nées », a ajouté Alexandra Guenin. Le 23 avril dans les locaux de La Clinique Guenin, l'initiatrice du théâtre à la carte organise une rencontre artistique avec les comédiens, les troupes, les compagnies, les individualités les scénaristes, etc. En marge des échanges, les artistes désireux pourraient se mettre en scène pour une prestation d'une dizaine de minutes.

H.B.M.

NÉCROLOGIE

Olo Wilfrid, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès brutal de l'adjudant Ngandzo Fulgence, agent de la police routière, survenu le mercredi 19 avril 2016. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis quartier Massengo « arrêt Mastero » Itatolo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



À VENDRE

Groupe
électrogène marque
SDMO 165 kva
en très bon état.

Contact :
06 938 80 08

À Très bon Prix



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Angleterre, Belgique et Italie)

Angleterre, 43^e journée, 4^e division

Déjà condamnés à la relégation, Clevid Dikamona, titulaire dans l'axe, et Dagenham s'incline à domicile face à l'AFC Wimbledon (0-2).

Sans John-Christian Ayina, absent, Newport County fait match nul 1-1 face à Oxford United.

Avec ce point pris, Newport County assure son maintien, puisque York City, le premier relégable compte 9 points de retard et une différence de buts défavorable (-30 contre -19) à trois journées de la fin. Pour Dagenham, la descente est assurée.

Belgique, 4^e journée des play-offs 1, 1^{re} division

Marvin Baudry était titulaire dans l'axe lors du déplacement de Zulte-Waregem à Ostende de Yannick Loemba, a pris place sur le banc des remplaçants (pour la première fois depuis décembre 2015). Averti à la 23^e, Baudry a ensuite été remplacé à la pause par le défenseur Jean-Pierre Mendy.

Avant son remplacement, le match a démarré sur les chapeaux de roues avec deux buts des locaux aux 2^e et 5^e minutes, sans que la responsabilité de Baudry soit engagée. Les visiteurs ont répondu aux 7^e et 10^e. Score final 3-3 qui n'arrange aucune des deux équipes. Ostende reste 5^e et avant-dernier avec 26 points, devant Zulte-Waregem, qui en totalise 24.

Italie, 27^e journée, 2^e division

Titulaire, Dominique Malonga a été remplacé à la 57^e minute lors du match nul de Pro Vercelli à Ternana (2-2). Les locaux venaient d'ouvrir le score (54^e) lors de la sortie de l'international congolais. Avec ce résultat, le club piémontais est premier non relégable, avec 1 point d'avance sur Latina.

Camille Delourme

LIGUE DE HANDBALL DE BRAZZAVILLE

Le tournoi de mise en jambes se clôture en beauté

Trois rencontres ont ponctué la clôture de la compétition. La DGSP, en première explication, a pris le dessus sur l'Etoile du Congo (33 à 31), en seniors dames.

phée mis en jeu chez les dames tandis qu'Inter Club se l'est empoché chez les hommes.

Mais, il n'y a pas que les athlètes qui ont été récompensés. Les officiels de table ont reçu du matériel didactique tout comme le corps



La capitaine d'Abo-Sport recevant le trophée de la main du président de la Fecohandt

Par ailleurs, les hommes de Pédro Sport ont courbé l'échine (22-29), devant Etoile du Congo qui, en version masculine a pris la revanche, d'autant plus que leurs dames se sont inclinées dans la toute première rencontre. La dernière rencontre a opposé, en version féminine, Abo-Sport à Cara. Les dames d'Abo ont pris le dessus sur leurs rivales (29 à 21). Abo-Sport a ainsi décroché le tro-

arbitral. A travers cette compétition qui vient de prendre fin, les handballeurs de Brazzaville ont réveillé leurs automatismes, en attendant le championnat départemental et bien d'autres tournois. Asel chez les dames, Caïman chez les hommes représenteront le Congo en compétitions africaines de clubs, en mai prochain.

Rominique Nerplat Makaya

ENTREPRENEURIAT

Rachel Kombela veut installer une unité agro-industrielle

La fondatrice du concept Richel food, lauréate du challenge «startupper» organisé récemment par Total, Rachel Kombela compte créer une société spécialisée dans la pré-transformation et le conditionnement des aliments (Saka saka, piment, manioc, cacahouète), puis faciliter la conservation pour les rendre disponibles durant toute une année.



La fondatrice de Richel food, Rachel Kombela

De nationalité congolaise, l'étudiante désire mettre fin à la pénibilité des ménagères congolaises, en leur permettant de gagner du temps lors des cuisines. L'idée du projet est d'industrialiser tous les produits agro-alimentaires, explique Rachel Kombela. Pour un début, « nous avons pensé commencer avec des produits faciles à transformer et conserver ces aliments de base », indique-t-elle. Un plat prisé des Congolais, le Saka saka, qui demande une longue étape de préparation, a trouvé une bonne et facile solution. « On aura un Saka saka nettoyé, broyé, précuit et conditionné prêt à préparer », détaille la jeune entrepreneure qui précise que ce produit moderne sera disponible partout afin de satisfaire la demande des ménages, hôtels et restaurants, qui n'auront plus qu'à consacrer au plus 30 minutes de cui-

sine. La même innovation concerne aussi le piment. « Il y aura un jus de piment et un piment séché dont la durée de conservation peut atteindre deux ans », dit-elle, ajoutant qu'elle entrevoit de produire deux qualités de Saka-saka « liquide » et « séché ».

Le concept Richel Food est un projet ambitieux. Car, installer une unité agro-industrielle exige un capital financier et des ressources humaines. La jeune entrepreneure a été détectée à l'issue de la première édition du challenge « Startupper de l'année par Total » initiée par Total Congo. La multinationale française qui tente d'appuyer des jeunes porteurs de projet innovant et créateur d'emploi, s'est engagée à mobiliser des partenaires et moyens pour concrétiser ce projet. « En tant que dirigeants, nous

sommes très heureux de l'engagement suscité par ce challenge, du sérieux déployé par les jeunes », confient les initiateurs du challenge. L'aide du groupe Total Congo, reconnaît Rachel, lui a permis de faire « un grand pas ». cette dernière a, par ailleurs, lancé un S.O.S à l'endroit des autorités congolaises. « J'ai besoin de l'aide du gouvernement congolais pour concrétiser mon projet. Le coût total du projet est estimé à moins de 50 millions de FCFA », souligne la fondatrice de Richel food. Sur la prévision initiale d'environ 13,5 millions de FCFA, Total Congo a versé sur le compte de Richel food une subvention de 5 millions de FCFA.

Fiacre Kombo

RÉINSERTION SOCIALE

Une collecte additionnelle pour les jeunes déscolarisés

Le ministère de l'Enseignement technique, professionnel de la formation qualifiante et de l'emploi, à travers le projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), a organisé le 20 avril, la collecte additionnelle des candidatures des jeunes apprenants au collège d'enseignement technique féminin 8 mars à Brazzaville

Ce projet dirigé par Téléphore Kimpolo est co-financé par le gouvernement congolais et le Fonds de l'IDA de la Banque mondiale. L'enregistrement de ces jeunes vulnérables fait partie de la formation de la sous composante 1.3 basée sur l'alphabétisation fonctionnelle et l'apprentissage pour les jeunes adolescents déscolarisés, explique le coordonnateur du projet.

Il concerne les apprenants âgés

de 16 à 24 ans pour une formation aux métiers de : mécanique, soudure, menuiserie, coiffure, pâtisserie, carrelage, maçonnerie, plomberie et bien d'autres. Les jeunes qui seront sélectionnés à l'issue de cet enregistrement renforceront ceux qui sont déjà en formation depuis février dernier. Les critères de sélection sont basés sur l'âge, le niveau scolaire et de vulnérabilité selon les méthodes de la Banque mondiale basés

sur l'objectivité, l'équité, l'égalité des chances et la transparence. Les enseignements seront donnés par les maîtres artisans fédérés de l'Agence nationale de l'artisanat d'après le protocole d'accord avec le PCDE.

Notons que ce projet a été lancé officiellement en février dernier. Il s'étendra jusqu'en 2018. La deuxième sous composante envisage d'appuyer les jeunes dans les activités de nature technique afin de renforcer la capacité du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Lydie Gisèle Oko